

**LE CARBONE LORRAINE**

Société Anonyme au capital de 28 393 132 euros

Siège social :

Immeuble La Fayette, 2/3, place des Vosges – La Défense 5 –

92400 Courbevoie

572 060 333 R.C.S Nanterre

**ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2006**

(déposé auprès de l’Autorité des Marchés Financiers le 19 mars 2007  
sous le numéro D.07-0188)

**déposée auprès de l’Autorité des Marchés Financiers**

**le 5 octobre 2007**

Des exemplaires du document de référence et de son actualisation sont disponibles auprès de la société Le Carbone Lorraine, Immeuble La Fayette, 2/3, place des Vosges, La Défense 5, 92400 Courbevoie, sur le site Internet de Carbone Lorraine : [www.carbonelorraine.com](http://www.carbonelorraine.com), et sur le site Internet de l’Autorité des Marchés Financiers : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

## SOMMAIRE

<b>1. Responsable du document de référence actualisé et responsables du contrôle des comptes</b>	<b>3</b>
1.1 Responsable du document de référence actualisé	3
1.2 Attestation du responsable du document de référence actualisé	3
1.3 Responsables du contrôle des comptes	3
1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires	3
1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants	3
<b>2. Renseignements concernant l'activité et les comptes semestriels (rapport semestriel)</b>	<b>4</b>
2.1 Description de l'activité à fin juin 2007	4
2.1.1 Message du Président	4
2.1.2 Panorama des activités	5
2.1.3 Résultats	7
2.1.4 Perspectives	9
2.2 Comptes consolidés résumés à fin juin 2007	10
2.2.1 Périmètre de consolidation	10
2.2.2 Bilan consolidé	12
2.2.3 Variation des capitaux propres	14
2.2.4 Compte de résultat consolidé	15
2.2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidé	15
2.2.6 Annexe résumée à fin juin 2007	17
2.2.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés	53
<b>3. Renseignements à caractère général concernant Carbone Lorraine et son capital</b>	<b>54</b>
<b>4. Politique d'investissement</b>	<b>60</b>
<b>5. Risques de liquidité</b>	<b>61</b>
<b>6. Litiges</b>	<b>61</b>
<b>7. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale</b>	<b>63</b>
<b>8. Evolution récente et perspectives d'avenir</b>	<b>66</b>
8.1 Evolution récente	66
8.2 Perspectives d'avenir	73
<b>9. Table de concordance</b>	<b>74</b>

# **1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ACTUALISE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

## **1.1 Responsable du document de référence actualisé**

M. Claude Cocozza  
Président du Conseil d'administration

## **1.2 Attestation du responsable du document de référence actualisé**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation du document de référence, ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation du document de référence.

Claude Cocozza  
Président-Directeur Général

## **1.3 Responsables du contrôle des comptes**

### **1.3.1 *Commissaires aux comptes titulaires***

Deloitte & Associés,  
183, avenue Charles-de-Gaulle,  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Date du premier mandat : 1986  
Date du dernier renouvellement de mandat : 2004  
Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

KPMG Audit - Département de KPMG SA  
Immeuble KPMG, 1, cours Valmy,  
92923 Paris-La Défense cedex  
Date du premier mandat : 2004  
Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

### **1.3.2 *Commissaires aux comptes suppléants***

Société BEAS  
7-9, villa Houssay,  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Date du premier mandat : 2004  
Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

S.C.P. Jean-Claude André & Autres  
2 bis, rue de Villiers,  
92309 Levallois-Perret Cedex  
Date du premier mandat : 2004  
Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

## 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE ET LES COMPTES SEMESTRIELS (RAPPORT SEMESTRIEL)

### 2.1 Description de l'activité à fin juin 2007

#### 2.1.1 *Message du Président*

Madame, Monsieur, Cher(e) actionnaire,

Les performances réalisées au premier semestre 2007 montrent à nouveau que le Groupe est bien engagé dans la voie d'une **croissance profitable** grâce à son positionnement sur des marchés porteurs et à ses bases industrielles solides.

**En Asie**, notre nouvelle usine chinoise de production de blocs de graphite, située à Chongqing, est, comme prévu, entrée en phase de démarrage. C'est un atout considérable pour notre Groupe car cette nouvelle unité permettra à terme un doublement de notre capacité de production de graphite isostatique. Les autres spécialités du Groupe connaissent également le succès dans cette région grâce à une offre de qualité et à une base industrielle désormais très étendue. Ainsi, au premier semestre, nos ventes en Asie ont progressé de 27 % à périmètre et changes constants.

L'**efficacité énergétique** est au cœur de l'expertise de Carbone Lorraine. Avec une offre innovante, Carbone Lorraine se différencie de ses concurrents sur des marchés en forte croissance comme celui des équipements pour éoliennes. Le développement très rapide de la demande d'équipements en graphite pour l'énergie solaire est également en train de créer un débouché nouveau et très important pour le Groupe.

L'**innovation** est à l'origine de Carbone Lorraine, qui déposa ses brevets sur la fabrication du graphite artificiel dès la fin du 19ème siècle. Elle demeure à la base de l'adaptation permanente de notre offre à des besoins clients anticipés et bien compris. Le matériau innovant CL Clad® connaît ainsi un succès commercial prometteur. Il conduit d'ores et déjà à un renforcement de notre position dans les équipements anti-corrosion.

Enfin, le premier semestre 2007 a été marqué par l'intégration réussie des **acquisitions** réalisées récemment. GES, Kapp et Lenoir Elec se sont toutes les trois intégrées rapidement au « modèle Carbone Lorraine » et sont dans une dynamique de croissance forte.

Notre développement s'appuie donc sur ces **quatre capteurs de croissance** que sont l'Asie, l'innovation, l'efficacité énergétique et la croissance externe.

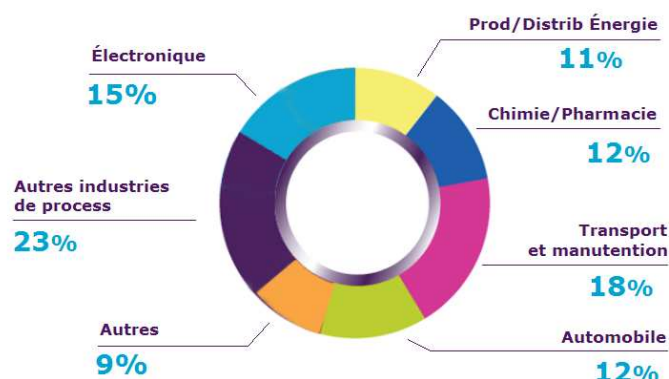
Il est également favorisé par notre positionnement sur des marchés porteurs, notamment l'électronique, les énergies renouvelables et plus généralement la production et la distribution d'énergie, la chimie fine ou encore la pharmacie. Pour chacun de ces marchés, des chantiers de croissance spécifiques ont été engagés pour apporter des réponses adaptées aux besoins de nos clients et permettre d'en tirer le meilleur parti en termes de croissance et de résultats.

Grâce à cet ensemble de facteurs favorables, la visibilité que nous avons de notre développement se trouve considérablement accrue. Ceci nous permet aujourd'hui de nous engager sur **des objectifs ambitieux et réalistes** à conjoncture équivalente à celle d'aujourd'hui : un chiffre d'affaires d'**un milliard d'euros** en 2011 et une **progression de la rentabilité des capitaux engagés de 50 %** à cette même date.

Plus que jamais, j'ai confiance en l'avenir du Groupe, parce qu'il repose sur les capacités démontrées des équipes de Carbone Lorraine à aller de l'avant et à réussir notre stratégie de croissance profitable.

## 2.1.2 Panorama des activités

Répartition du chiffre d'affaires par marchés



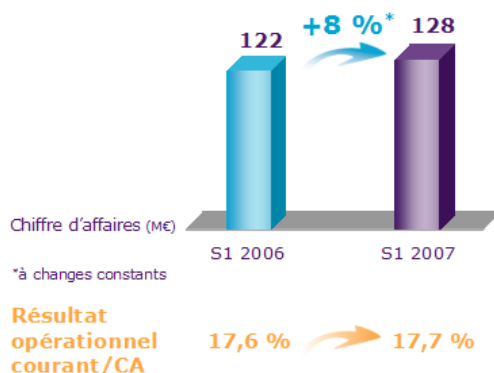
### Systemes et Matériaux Avancés

L'activité **Systemes et Matériaux Avancés** a réalisé au premier semestre 2007 un chiffre d'affaires de 128 M€, en hausse de 8 % à changes constants par rapport à l'an passé. Ce chiffre d'affaires intègre les ventes de la société Kapp acquise fin 2006. A périmètre et changes constants, les ventes ont progressé de 5 %.

Les ventes des équipements en graphite pour applications à hautes températures ont été soutenues au cours du semestre sur les marchés des armures en céramiques, du traitement thermique, de la plasturgie et de l'aéronautique. A l'inverse les ventes de freins ont baissé. Enfin, les ventes d'équipements anticorrosion destinés à la chimie et la pharmacie sont également en croissance sensible, notamment en Asie. D'importantes commandes d'équipements en métaux nobles seront livrées sur le second semestre.

Le résultat opérationnel courant des Systemes et Matériaux Avancés atteint 22,6 M€. Il progresse de 5 % par rapport à l'an passé et représente 17,7 % du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel IFRS du semestre est affecté ponctuellement par la prise en compte des frais de démarrage des sociétés chinoises, qui seront consolidées fin 2007. Le Résultat opérationnel après éléments non récurrents s'établit de ce fait à 19 M€, et représente 14,9 % du chiffre d'affaires.



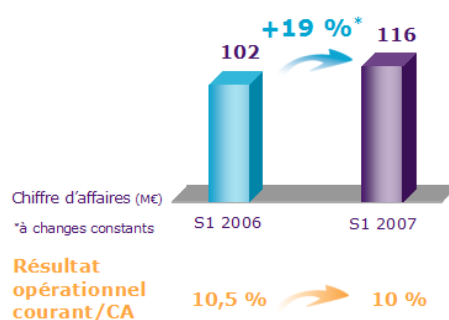
## Protection Electrique

En **Protection Electrique**, le chiffre d'affaires à fin juin 2007 s'élève à 116 millions d'euros, en hausse par rapport au premier semestre 2006 de 16 % à périmètre et changes constants et de 19 % à changes constants en intégrant les ventes de la société Lenoir Elec.

Les ventes sont en forte progression sur l'ensemble des zones géographiques, aussi bien en fusibles à usages généraux qu'en fusibles de protection des semi-conducteurs.

En Europe, la progression des ventes est amplifiée par le succès des refroidisseurs pour la protection des semi-conducteurs. Elle résulte également du renforcement des moyens commerciaux et du démarrage réussi de la nouvelle gamme de porte-fusibles Modulostar®. En Amérique du Nord, les ventes ont été particulièrement fortes auprès des grands réseaux de distribution.

Le résultat opérationnel courant de la Protection Electrique progresse de 7 % par rapport au premier semestre 2006 pour atteindre 11,6 M€. Il représente 10 % du chiffre d'affaires. Après prise en compte d'une moins value de cession de terrain, le résultat opérationnel IFRS s'établit à 10,8 M€.



## Applications Electriques

Le chiffre d'affaires des **Applications Electriques** s'élève à 103 M€, en hausse par rapport au premier semestre 2006 de 6 % à changes constants et de 3 % à périmètre et changes constants.

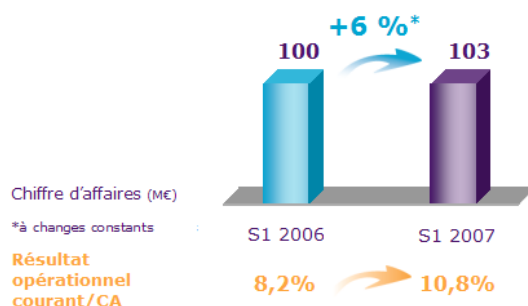
Les ventes de balais et d'équipements pour moteurs industriels progressent sur l'ensemble des zones géographiques, notamment grâce à l'offre performante du Groupe à destination de l'énergie éolienne.

Sur les marchés automobiles, la croissance des ventes de balais en Asie ainsi que les hausses de prix décidées fin 2006 ont pratiquement compensé la baisse programmée des ventes nord-américaines, liée à la fermeture du site de Farmville, Etats-Unis.

Le résultat opérationnel courant des Applications Electriques atteint 11,1 M€ et progresse de 37 % par rapport à l'an passé. Il représente 10,8 % du chiffre d'affaires, soit une amélioration de 2,6 points.

Le résultat opérationnel IFRS des Applications Electriques s'établit au même niveau que le résultat opérationnel courant. Les charges annoncées en début d'année,

relatives à la fermeture de l'usine de Farmville (2 M€ au premier semestre ; 2 M€ prévus au second semestre) sont en effet compensées par le résultat antérieur des sociétés indiennes entrées en consolidation début 2007 et par une plus value de cession de terrain.



### 2.1.3 Résultats

#### Chiffre d'affaires consolidé

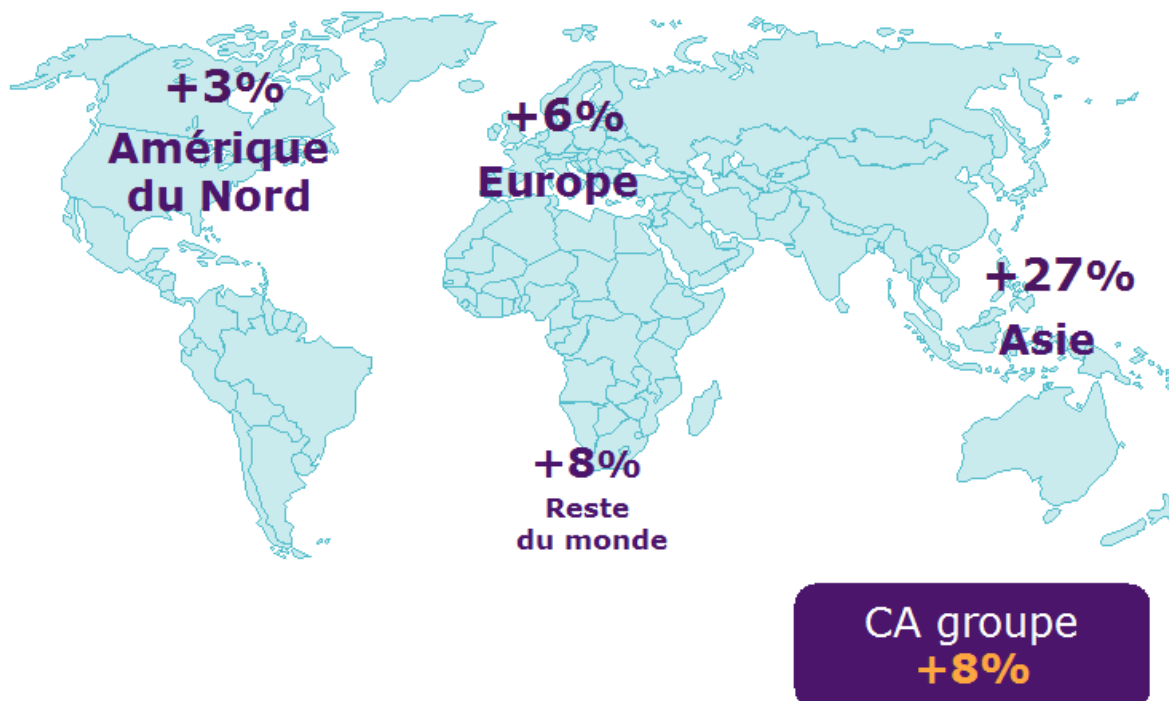
Le chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2007 s'élève à 347 M€, en hausse de 7 % en valeur historique après un effet de change défavorable de 4 %. La progression des ventes est donc de 11 % à changes constants, dont 8 % proviennent de la croissance organique des ventes et 3 % des acquisitions.

Le premier semestre a été marqué à nouveau par une très forte croissance des ventes en Asie (+ 27 %\*). La croissance des ventes a également été soutenue en Europe avec une progression de 6 %\* et en Amérique du Nord où la hausse a atteint 3 %\* en dépit des diminutions programmées des ventes de balais et brushcards à l'industrie automobile nord-américaine. Les ventes dans les autres régions du monde sont en progression de 8 %\*.

---

\* progressions indiquées à périmètre et changes constants

### Progression des ventes par zone\*



### Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant s'élève à 37,5 M€. Il progresse de 12 % par rapport à l'an passé.

Il bénéficie de la croissance importante du volume des ventes sur le semestre et de l'amélioration des résultats des Applications Electriques, dont l'usine de Farmville est en cours de restructuration. Il représente 10,8 % du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel a été faiblement affecté par la variation du change car le Groupe fabrique ses produits dans les zones où il les vend.

Les éléments non récurrents mentionnés dans la présentation des résultats par activité représentent globalement 4 M€ qui conduisent à un résultat opérationnel IFRS de 33,5 M€ contre 31,8 M€ au premier semestre 2006. La marge opérationnelle IFRS s'établit à 9,7 %.

### Résultat net part du Groupe

Les frais financiers augmentent à 5,1 M€ du fait essentiellement de la hausse des taux d'intérêts.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 19,4 M€, un niveau comparable à celui du premier semestre 2006 (19 M€), alors que ce dernier n'avait pas supporté les éléments non récurrents liés au démarrage des sociétés chinoises et à la fermeture de Farmville.

\* A périmètre et changes constants et par rapport au premier semestre 2006



## Endettement

Les activités opérationnelles ont généré au premier semestre 2007 un flux de trésorerie après financement du besoin en fonds de roulement et des impôts de 11,9 M€ contre 15,5 M€ au premier semestre 2006.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement est le reflet de la hausse générale de l'activité et de prises de commandes importantes en équipements anticorrosion, qui seront livrées au deuxième semestre. Par ailleurs, les stocks de balais pour moteurs automobiles ont été augmentés temporairement afin de conserver une bonne qualité de service aux clients pendant le transfert des fabrications nord-américaines.

Les investissements s'élèvent à 24,4 M€ contre 34,5 M€ au premier semestre 2006. Les investissements 2006 incluaient l'acquisition de Graphite Engineering & Sales. Les investissements 2007 comprennent, comme en 2006, le financement des importants projets de croissance en cours.

A fin juin 2007, l'endettement s'élève à 182,6 M€, contre 154,3 fin 2006 et 175,7 à la fin du premier semestre 2006. Le ratio d'endettement net sur fonds propres s'établit à 0,57 contre 0,50 fin 2006 et 0,59 fin juin 2006.

### **2.1.4 Perspectives**

Si les conditions économiques qui ont prévalu au premier semestre se poursuivent, la croissance des ventes devrait rester soutenue sur l'ensemble de l'année 2007 et pourrait atteindre au moins 6 % à 7 % à périmètre et changes constants. L'année 2007 devrait donc être à nouveau une bonne année pour Carbone Lorraine.

Les grands projets de croissance initiés au cours des derniers semestres vont produire leurs premiers effets importants à partir de l'an prochain. C'est notamment le cas de notre nouvelle usine chinoise de blocs de graphite qui entre actuellement en production. Elle apportera en 2008 une capacité complémentaire de 2 000 tonnes qui s'ajouteront aux 5 000 tonnes actuelles, insuffisantes pour répondre à la demande. Les années 2008 et suivantes devraient ainsi connaître, à conjoncture équivalente à celle de 2007, une progression très importante des ventes et des résultats.

## 2.2 Comptes consolidés résumés à fin juin 2007

### 2.2.1 Périmètre de consolidation

#### Liste des sociétés consolidées

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
1. Le Carbone-Lorraine SA (France)	IG	100	100
2. Carbone Lorraine Applications Électriques (France)	IG	100	100
3. Carbone Lorraine Composants (France)	IG	100	100
4. Carbone Lorraine Équipements Génie Chimique (France)	IG	100	100
-Kapp	IG	100	100
5. Carbone Lorraine Corporate Services (France)	IG	100	100
6. AVO SA (France)	IG	100	100
- SCEET (Tunisie)	IG	100	100
7. Ferraz Shawmut SA (France)	IG	100	100
- Ferraz Date Industries	IG	100	100
8. Lenoir Elec (France)	IG	100	100
9. Ugimag SA (France)	IG	100	100
10. Ferroxdure (France)	IG	100	100
11. Polygraphite (France)	IG	100	100
12. Carbone Lorraine Holdings KG (Allemagne)	IG	100	100
- Deutsche Carbone AG	IG	100	100
- Belanova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Kalinova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Ferraz Shawmut GmbH (ex-Berg)	IG	100	100
- Cometec	IG	100	100
13. Carbone Danmark SA	IG	100	100
14. G. Dietrich GmbH (Allemagne)	IG	100	100
15. Dietrich AG (Suisse)	IG	100	100
16. Dietrich Ges. (Autriche)	IG	100	100
17. Carbone Lorraine GmbH (Allemagne)	IG	100	100
18. Sofacel (Espagne)	IG	50	50
19. Ferraz Shawmut Iberica	IG	100	100
20. Le Carbone Holdings Ltd GB	IG	100	100
- Le Carbone (GB) Ltd	IG	100	100
- Le Carbone (Holdings) Ltd	IG	100	100
- Ralph Coïdan Ltd	IG	100	100
21. Il Carbonio Spa. (Italie)	IG	100	100
22. Le Carbone-Lorraine Benelux (Pays-Bas)	IG	100	100
23. Carbone Nordic AB (Suède)	IG	100	100
24. Carbone of America (LCL) Ltd (Canada)	IG	100	100
25. Ferraz Shawmut Canada	IG	100	100
26. Carbone Lorraine North America (Etats-Unis)	IG	100	100
- Graphite Repairs	IG	51	51
- Carbone Corp.	IG	100	100
- Carbone of America Industries Corp.	IG	100	100
- Carbone Kirkwood Llc	IG	100	100
- Astrocosmos Metallurgical Inc.	IG	100	100
- Astro Service Center Inc.	IG	100	100
- Midland Materials	IG	100	100
- Graphite Engineering & Sales	IG	100	100
27. Ugimagnet Corp. (Etats-Unis)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut Inc. (Etats-Unis)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut de Mexico (Mexique)	IG	100	100
- Ugimag Inc. (Etats-Unis)	IG	100	100

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
28. Le Carbone-Lorraine Australia	IG	100	100
29. Le Carbone KK (Japon)	IG	100	100
30. Ferraz Shawmut Japan	IG	100	100
31. Carbone Lorraine India Private Limited	IG	100	100
32. Carbone Lorraine Madras Private Limited (Inde)	IG	100	100
33. Shanghai Carbone Lorraine Chemical Equipment Cy Ltd (Chine)	IG	83	83
34. Le Carbone (Afrique du Sud) PTY Ltd (RSA)	IG	69,2	69,2
- Statcor Electrical	IG	69,2	69,2
- Dustria Investment	IG	69,2	69,2
35. Carbone Lorena (Brésil)	IG	100	100
36. Carbone Lorraine Korea	IG	100	100

Toutes ces sociétés ont un exercice correspondant à l'année civile.

### Évolution du périmètre de consolidation au cours des trois dernières années

Les principales modifications de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2005, 2006 et en 2007 sont les suivantes :

- au cours de l'exercice 2005, la société Carbone Lorraine Composants a absorbé la société Astrad (commercialisation de freins) acquise au 1<sup>er</sup> trimestre 2005 ;
- au cours de l'exercice 2006, le Groupe a acquis la société américaine Graphite Engineering & Sales le 1<sup>er</sup> février 2006, la société française Kapp début septembre 2006 et a cédé les actifs de la société Astro Service Center au cours du second semestre 2006.
- au cours de l'exercice 2007, la société Ferraz France a pris une participation majoritaire dans la société Lenoir Elec en janvier 2007, les sociétés CL India et CL Madras sont entrées dans le périmètre de consolidation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

L'établissement de comptes pro forma ne se justifie pas compte tenu du caractère non significatif de ces variations.

### Activité Aimants cédée

La cession de l'activité Aimants a été présentée dans les comptes consolidés de l'exercice 2005 conformément à IFRS 5. La finalisation de la cession est intervenue au 27 février 2006.

Au 30 juin 2006 et au 31 décembre 2006, le bilan, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie présentent les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ou de leur arrêt sur une ligne spécifique.

## 2.2.2 Bilan consolidé

### ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2007	31 décembre 2006	30 juin 2006
<b>ACTIF NON COURANT</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Goodwill	4	184,9	176,7	177,6
- Autres immobilisations incorporelles		4,0	4,5	4,0
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Terrains		31,9	30,0	29,4
- Constructions		26,3	25,5	24,3
- Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles	6	77,3	71,3	67,0
- Immobilisations en cours		21,6	20,3	22,1
<b>Actifs financiers non courants</b>				
- Participations	7	20,3	28,3	27,6
- Dérivés non courants	14	0,6	0,5	0,9
- Autres actifs financiers	13	28,9	28,2	29,4
<b>Actifs non courants d'impôts</b>				
- Actifs d'impôts différés	20	24,0	27,1	28,6
- Actifs d'impôts exigibles non courants		0,6	1,2	0,9
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>420,4</b>	<b>413,6</b>	<b>411,8</b>
<b>ACTIF COURANT</b>				
- Stocks	8	152,2	131,2	129,6
- Clients et comptes rattachés	9	142,2	122,5	131,0
- Autres créances d'exploitation		33,0	25,9	29,3
- Actifs d'impôts exigibles courants		1,1	2,0	2,1
- Actifs financiers courants	13	4,6	2,9	2,8
- Autres actifs financiers courants				5,0
- Dérivés courants	14	3,6	2,0	3,2
- Actifs financiers de trading	13	2,3	3,5	3,7
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	11,8	17,7	14,1
- Actifs détenus en vue de leur cession / arrêté			2,9	1,2
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>350,8</b>	<b>310,6</b>	<b>322,0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>771,2</b>	<b>724,2</b>	<b>733,8</b>

**PASSIF**

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2007	31 décembre 2006	30 juin 2006
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
- Capital	10	28,3	27,9	27,9
- Réserves		306,1	274,9	273,6
- Résultat net de l'exercice		18,9	35,3	19,0
- Écarts de conversion		(34,3)	(34,5)	(28,9)
<b>CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE CARBONE LORRAINE</b>				
- Intérêts minoritaires		4,0	4,4	4,9
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
		<b>323,0</b>	<b>308,0</b>	<b>296,5</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>				
- Provisions non courantes	11	46,3	45,4	46,8
- Avantages du personnel	12	43,2	41,8	46,1
- Passifs d'impôts différés	20	2,1	1,9	6,8
- Emprunt à long et moyen terme	13	147,7	136,7	156,9
- Dérivés non courants	14	3,1	2,6	4,5
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>				
		<b>242,4</b>	<b>228,4</b>	<b>261,1</b>
<b>PASSIF COURANT</b>				
- Fournisseurs et comptes rattachés		71,1	65,6	64,1
- Autres passifs d'exploitation		62,6	56,0	55,6
- Provisions courantes	11	3,4	0,5	1,7
- Passifs d'impôts exigibles courants		6,5	6,8	3,5
- Passifs divers		6,7	7,7	7,0
- Autres passifs financiers courants	13	3,4	3,8	2,0
- Dérivés courants	14	1,9	1,1	1,6
- Comptes courants financiers	13	1,8	1,1	2,3
- Concours bancaires courants	13	48,4	36,8	35,1
- Passifs associés aux actifs détenus en vue de leur cession / arrêt			8,4	3,3
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>				
		<b>205,8</b>	<b>187,8</b>	<b>176,2</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
		<b>771,2</b>	<b>724,2</b>	<b>733,8</b>

### 2.2.3 Variation des capitaux propres

En millions d'euros	Attribuables aux actionnaires de Carbone Lorraine				Total	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Capital	Primes et réserves	Résultats	Écart de conversion			
<b>SOLDE AU 31 DECEMBRE 2005</b>	27,7	253,2	22,1	(14,3)	288,7	5,9	294,6
Résultat N-1		22,1	(22,1)				
Dividendes versés		(9,7)			(9,7)	(0,5)	(10,2)
Augmentation de capital	0,2	2,5			2,7		2,7
Actions auto détenues		0,2			0,2		0,2
Augmentation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		0,9			0,9		0,9
Écart de conversion et divers		4,4		(14,6)	(10,2)	(0,4)	(10,6)
Résultat			19,0		19,0	(0,1)	18,9
<b>SOLDE AU 30 JUIN 2006</b>	27,9	273,6	19,0	(28,9)	291,6	4,9	296,5
Dividendes versés						(0,2)	(0,2)
Augmentation de capital		1,1			1,1		1,1
Actions auto détenues		(0,6)			(0,6)		(0,6)
Augmentation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		(0,5)			(0,5)		(0,5)
Écart de conversion et divers		1,3		(5,6)	(4,3)		(4,3)
Résultat			16,3		16,3	(0,3)	16,0
<b>SOLDE AU 31 DECEMBRE 2006</b>	27,9	274,9	35,3	(34,5)	303,6	4,4	308,0
Résultat N-1		35,3	(35,3)				
Dividendes versés		(11,8)			(11,8)	(0,5)	(12,3)
Augmentation de capital	0,4	6,2			6,6		6,6
Actions auto détenues		0,5			0,5		0,5
Augmentation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		0,5			0,5		0,5
Écart de conversion et divers		0,5		0,2	0,7	(0,4)	0,3
Résultat			18,9		18,9	0,5	19,4
<b>SOLDE AU 30 JUIN 2007</b>	28,3	306,1	18,9	(34,3)	319,0	4,0	323,0

En 2006, les mouvements principaux sont les suivants :

- augmentation de capital provenant :
  - de l'exercice d'options de souscription accordées aux salariés avec création de 79 629 actions pour 2,3 millions d'euros (capital 0,1 million d'euros et prime 2,2 millions d'euros)
  - de l'émission de 44 494 actions à la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés pour 1,5 million d'euros (capital 0,1 million d'euros et prime 1,4 million d'euros)
- inscription en capitaux propres de 7 851 actions propres détenues pour (0,4) million d'euros ;
- augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour 0,4 million d'euros.

En 2007, les mouvements principaux sont les suivants :

- augmentation de capital provenant de l'exercice d'options de souscription accordées aux salariés avec création de 187 105 actions pour 6,6 millions d'euros (capital 0,4 million d'euros et prime 6,2 millions d'euros);
- réinscription de 14 109 actions pour 0,5 million d'euros correspondant à la réduction du nombre d'actions propres détenues ;
- augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour 0,5 million d'euros.

## 2.2.4 Compte de résultat consolidé

<i>En millions d'euros</i>	Notes	Normes IFRS		
		Juin 2007	Décembre 2006	Juin 2006
<b>ACTIVITES POURSUIVIES</b>				
Chiffre d'affaires consolidé	16	346,7	639,8	324,4
Coûts des produits vendus		(240,8)	(444,4)	(224,3)
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>		<b>105,9</b>	<b>195,4</b>	<b>100,1</b>
Charges commerciales		(34,1)	(63,4)	(32,6)
Frais administratifs centraux et de recherche		(33,4)	(62,9)	(32,2)
Autres charges et provisions d'exploitation		(0,3)	(1,7)	(0,9)
Éléments financiers du résultat opérationnel		(0,7)	(1,3)	(1,0)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>37,4</b>	<b>66,1</b>	<b>33,4</b>
Charges et produits non courants	15	(3,9)	(5,1)	(1,6)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>16 / 18</b>	<b>33,5</b>	<b>61,0</b>	<b>31,8</b>
Coût du financement	19	(5,1)	(9,7)	(4,3)
<b>Résultat financier</b>		<b>(5,1)</b>	<b>(9,7)</b>	<b>(4,3)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>28,4</b>	<b>51,3</b>	<b>27,5</b>
Impôts courants et différés	20	(9,0)	(11,0)	(7,5)
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>		<b>19,4</b>	<b>40,3</b>	<b>20,0</b>
Résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées			(5,4)	(1,1)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>19,4</b>	<b>34,9</b>	<b>18,9</b>
Attribuable à :				
- Actionnaires de Carbone Lorraine		18,9	35,3	19,0
- Intérêts minoritaires		0,5	(0,4)	(0,1)
<b>RESULTAT NET PAR ACTION</b>	<b>21</b>			
Résultat de base par action (euros)		1,34	2,53	1,37
Résultat dilué par action (euros)		1,31	2,44	1,32
<b>RESULTAT NET PAR ACTION DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>	<b>21</b>			
Résultat de base par action (euros)		1,34	2,92	1,45
Résultat dilué par action (euros)		1,31	2,82	1,39

## 2.2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En millions d'euros</i>			
Normes IFRS	Juin 2007	Décembre 2006	Juin 2006
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Résultat avant impôts	28,4	51,3	27,5
Amortissements	12,0	21,6	12,1
Dotations (reprises) de provisions	3,1	(1,6)	(0,4)
Résultat financier	5,1	9,7	4,3
Plus ou moins-value de cession d'actifs	(0,5)	0,1	0,0
Autres	(1,3)	(0,8)	(1,5)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du BFR</b>	<b>46,8</b>	<b>80,3</b>	<b>42,0</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	(29,7)	(12,0)	(20,9)
Impôts sur le résultat payés	(5,3)	(8,9)	(5,6)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</b>	<b>11,8</b>	<b>59,4</b>	<b>15,5</b>
<b>Activités d'investissements</b>			
Immobilisations incorporelles	(0,4)	(1,0)	(0,1)
Immobilisations corporelles	(19,2)	(31,5)	(14,5)
Actifs financiers	(2,5)	(6,9)	(6,1)
Variation de périmètre	(2,3)	(10,2)	(13,0)
Cessions ou réduction d'immobilisations	(0,1)	0,6	(0,8)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>(24,5)</b>	<b>(49,0)</b>	<b>(34,5)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements</b>	<b>(12,7)</b>	<b>10,4</b>	<b>(19,0)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Augmentation de capital reçue	7,2	3,5	2,9
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires	(12,2)	(10,6)	(10,2)
Intérêts payés	(5,2)	(9,5)	(4,0)
Variation de l'endettement brut (note 13)	7,5	(30,7)	(11,5)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(2,7)</b>	<b>(47,3)</b>	<b>(22,8)</b>
Variation de trésorerie des activités destinées à être cédées ou arrêtées		(6,3)	(3,3)
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(15,4)</b>	<b>(43,2)</b>	<b>(45,1)</b>
Trésorerie à l'ouverture (note 13)	(15,6)	28,7	28,7
Trésorerie à la clôture (note 13)	(34,3)	(15,6)	(17,3)
Variation de périmètre	3,3		
Incidence des variations monétaires	-	1,1	0,9
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>(15,4)</b>	<b>(43,2)</b>	<b>(45,1)</b>



## **2.2.6 Annexe**

### **Note n° 1 Déclaration de conformité**

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés de Carbone Lorraine et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les normes et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2007 n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires.

Les options retenues par le Groupe sont indiquées dans les chapitres suivants.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 - Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, disponibles à l'adresse web [www.carbonelorraine.com](http://www.carbonelorraine.com)

Les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2007 ont été préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées dans l'Union européenne à cette date. Ils ont par ailleurs été préparés conformément aux règles de présentation et d'information financière applicables aux comptes annuels telles que définies dans le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2007 comprennent à titre comparatif des données relatives au 30 juin 2006 et au 31 décembre 2006 retraitées selon les mêmes règles.

Les principes comptables décrits en note n° 2 et suivantes ont été appliquées pour l'établissement de l'information comparative et les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2007.

### **Note n° 2 Principes et méthodes**

#### **A - Périmètre et méthode de consolidation**

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère au 31 décembre de chaque année. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intra-groupes significatifs sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros.

## B - Présentation des états financiers

Le groupe Carbone Lorraine présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

### B1. Compte de résultat

Compte tenu de la pratique et de la nature de l'activité, le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat suivant la méthode des charges par destination, qui consiste à classer les charges selon leur destination dans le coût des ventes, le coût des activités commerciales ou administratives, le coût de recherche et développement.

### B2. Bilan

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de l'arrêté sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

### B3. Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe établit le tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte et les dispositions définies par la norme IAS 7.

La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour lesquelles le résultat est ajusté des transactions sans effets de trésorerie et des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

### B4. Activités, actifs et passifs destinés à être cédés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au Bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Pour les groupes d'actifs, leur résultat est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies des activités arrêtées et leurs flux de trésorerie sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.

## C - Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période.

Le tableau des flux de trésorerie est converti au cours moyen, à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et comprennent :

- l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs ;
- la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

#### D - Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel.

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Écart de conversion ». Concernant le traitement des écarts de conversion à la date de transition, se reporter au paragraphe C ci-dessus.

#### E - Couverture

La comptabilisation et l'évaluation des opérations de couverture sont définies par les normes IAS 32 et 39.

##### E1. Couverture de change / matière

Un dérivé de change est éligible à la comptabilité de couverture dès lors que la documentation de la relation de couverture a été mise en place à l'origine et que la démonstration de son efficacité tout au long de sa vie a été réalisée.

Une couverture permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes ; elle permet également de se prémunir contre les variations de valeurs de flux de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise, par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture (valeur intrinsèque) ; les variations de juste valeur de ces instruments sont ensuite enregistrées en résultat opérationnel et compensent au fur et à mesure la variation de valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts. La partie inefficace (valeur temps) est enregistrée en résultat opérationnel ;
- les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement en résultat.

## E2. Couverture de taux

Les instruments dérivés de taux sont évalués à la juste valeur au bilan. Les variations de juste valeur sont traitées selon les modalités suivantes :

- la part inefficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat en coût de la dette ;
- la part efficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en :
  - fonds propres dans le cas d'un dérivé comptabilisé en flux de couverture (cas d'un swap permettant de fixer une dette à taux variable) ;
  - résultat (coût de la dette) dans le cas d'un dérivé comptabilisé en juste valeur de la couverture (cas d'un swap permettant de rendre variable une dette à taux fixe). Cette comptabilisation est compensée par les variations de juste valeur de la dette couverte.

## F - Immobilisations incorporelles

Les normes applicables sont IAS 38 « Immobilisations incorporelles », IAS 36 « Dépréciations d'actifs » et IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement les goodwill.

### F1. Goodwill

En application de la norme IFRS 3, lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs, passifs et passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés. La différence entre le coût d'acquisition de la filiale et la quote-part du Groupe dans ses actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en goodwill.

Les justes valeurs des actifs et passifs et la détermination du goodwill sont définitifs au cours des 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT). Les UGT retenues par le Groupe au 30 juin 2007 sont au nombre de quatre :

- Applications Électriques ;
- Protection Électrique ;
- Hautes Températures et Freins haute énergie ;
- Équipements Anticorrosion.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du Plan Stratégique de l'UGT considérée ;
- déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (Weighted Averaged Cost of Capital -WACC-) du secteur ;

- comparer cette valeur d'utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital pour chacune des unités génératrices de trésorerie (voir note 5).

En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Les pertes de valeur de goodwill constatées sont irréversibles.

## F2. Brevets et licences

Les brevets et licences sont amortis sur le mode linéaire sur la période de protection juridique.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

## F3. Frais de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que sont démontrés :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le nouveau référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

## G - Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, à l'exception des terrains qui ont fait l'objet d'une réévaluation à la date de transition aux IFRS.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

À ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- construction : 20 à 50 ans ;
- agencements et installations : 10 à 15 ans ;
- matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- matériels de transport : 3 à 5 ans.

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

Les subventions d'investissement sont constatées à l'origine en diminution de la valeur brute de l'immobilisation.

## H - Contrats de location

Suivant la norme IAS 17, un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Quand les critères ne sont pas respectés, il s'agit d'un contrat de location simple dont les charges résultant de ces contrats sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice.

Les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées au bilan du Groupe à la fois comme une immobilisation corporelle et comme une obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Au commencement du contrat de location, l'actif et le passif correspondant aux paiements futurs au titre de la location sont portés au bilan pour les mêmes montants.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

L'actif immobilisé est amorti sur la durée de vie retenue par le Groupe pour les immobilisations de même nature.

Le remboursement d'une partie du capital de la dette s'effectue conformément au tableau de remboursement de la dette figurant au contrat de location-financement.

## I - Perte de valeur des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36 « Perte de valeur des actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe Carbone Lorraine.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des « comparables » et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

## J - Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par la norme IAS 32 « Instruments financiers : Informations à fournir et présentation ».

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs de transition, les dépôts de garantie versés afférents aux instruments dérivés, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et les disponibilités et quasi-disponibilités.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). À titre d'exemple, les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégrées période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

## K - Actions propres

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

## L - Actifs financiers non courants

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont des actifs financiers classés dans la catégorie « disponibles à la vente ». Ils sont évalués au coût.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation (difficultés financières, chute des performances et absence de perspectives de développement, situation économique locale, ...), les pertes de valeur significatives et durables sont comptabilisées en résultat.

Ces pertes de valeur sont irréversibles et ne sont pas reprises.

L'activité principale des filiales non consolidées est la distribution des productions des sociétés consolidées.

Les filiales qui, considérées seules et en agrégées, sont immatérielles, ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Une société est intégrée dans le périmètre de consolidation, lorsque deux des quatre indicateurs ci-après sont atteints deux années de suite :

**Capitaux propres :** la différence entre la valeur des titres et la situation nette est supérieure à 1 % des capitaux propres du Groupe de l'année précédente ;

**Endettement :** le montant de l'endettement externe est supérieur à 5 millions d'euros ;

**Ventes externes :** le chiffre d'affaires de la société diminué des ventes du Groupe réalisées avec cette société est supérieur à 1 % du chiffre d'affaires du Groupe de l'année précédente ;

**Résultat net :** le résultat net est supérieur en valeur absolue à 0,5 million d'euros.

La matérialité des filiales non consolidées est reconsidérée à chaque arrêté.

#### M - Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

#### N - Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

#### O - Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.



En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation.

Les produits résultant d'activités annexes figurent dans le compte de résultat aux rubriques de nature correspondante (autres revenus, produits financiers) ou en déduction des frais de même nature (commerciaux, généraux, administratifs, recherche).

## P - Avantages du personnel

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19, les régimes à prestations définies font objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- tables de mortalité ;
- dates de départ à la retraite ;
- taux de progression des salaires et de rotation du personnel ;
- taux de rendement des actifs de couverture ;
- taux d'actualisation et d'inflation définis pour chacune des entités concernées et en considérant leur contexte macro-économique local.

Les écarts actuariels comprennent l'effet cumulé :

- des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) ;
- et des changements d'hypothèses actuarielles.

La norme IAS 19 estime que, sur le long terme, les écarts actuariels peuvent se compenser et a, de ce fait, prévu une méthode dite du « corridor » pour la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le Groupe a opté pour cette méthode :

- les écarts actuariels cumulés non comptabilisés qui se situent à l'extérieur d'un corridor de plus ou moins 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur des actifs du régime ou de l'obligation, sont comptabilisés et amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime ;
- les écarts à l'intérieur de ce corridor de 10 % ne sont pas comptabilisés ;
- les écarts actuariels nets cumulés non comptabilisés comprennent à la fois la part cumulée des 10 % à l'intérieur du corridor, ainsi que la part à l'extérieur du corridor qui n'a pas été comptabilisée à la date de clôture ; conformément à la norme IAS 19 ils sont indiqués en annexe.

## P1. Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont comptabilisés selon les règles suivantes :

Au bilan :

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de :

- la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture ;
- diminuée de la juste valeur, à la date de clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations ;
- majorée des profits actuariels (ou minorée des pertes actuarielles) non comptabilisés en raison de la règle présentée ci-dessus ;
- diminuée du coût des services passés non encore comptabilisé et des paiements.

Au compte de résultat :

Le montant comptabilisé en charges ou en produits (le « coût net périodique relatif aux avantages du personnel ») est le montant total net des éléments suivants :

- coût des services rendus au cours de l'exercice (ou les droits acquis au cours de l'exercice) ;
- coût financier (aussi appelé « effet de l'actualisation ») ;
- rendement attendu des actifs du régime : ce rendement attendu est établi sur la base des attentes du marché, au début de la période, pour des rendements des actifs du plan sur toute la durée de vie de l'obligation correspondante (long terme) ;
- écarts actuariels : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice ;
- coût des services passés : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice ;
- pertes (profits) de toute réduction ou liquidation de régime.

## P2. Comptabilisation du coût des services passés non reconnus

Les avantages passés non reconnus sont comptabilisés dans le compte de résultat au prorata de la durée de vie de l'obligation correspondante.

## Q - Charges et produits non courants

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- résultat de cession : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- pertes de valeur des titres de participation, des prêts, de goodwill, d'actifs ;
- certaines provisions ;
- dépenses de réorganisation et de restructuration.

## R - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et des parts des minoritaires.

Les subventions d'exploitation sont présentées en diminution des coûts auxquels la subvention se rattache.

## S - Impôts différés

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont

inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode bilantielle du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

### T - Information sectorielle

Conformément aux exigences de la norme IAS 14 et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe a retenu le secteur d'activité comme secteur primaire et le secteur géographique comme secteur secondaire. Le Groupe est actuellement organisé en 3 activités opérationnelles :

**Systemes et Matériaux Avancés :** applications du graphite pour process industriels à hautes températures, équipements anticorrosion et freinage à haute énergie ;

**Applications Électriques :** balais et contacts électriques glissants pour moteurs industriels, automobiles et électroménagers et diagnostic des dysfonctionnements dans les moteurs électriques industriels et automobiles au niveau du contact entre les balais et le collecteur ;

**Protection Électrique :** fusibles et porte-fusibles utilisés pour la protection des équipements industriels et des semi-conducteurs de puissance, protégeant les personnes et les équipements.

Le Groupe représente son secteur secondaire en 5 secteurs géographiques : la France, l'Europe hors France, l'Amérique du Nord, l'Asie et le reste du monde.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers consolidés.

### U - Résultat par action

Le résultat et le résultat dilué par action sont présentés pour le résultat dans son ensemble et pour le résultat des activités poursuivies.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

### V - Avantages sur capitaux propres au profit du personnel

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options d'achat et de souscription d'action et les offres réservées aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

#### W - Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêté des comptes.

La réalisation effective de certains événements postérieurement à la date d'arrêté des comptes pourrait s'avérer différente des hypothèses, estimations et appréciations retenues dans ce cadre.

#### Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables du Groupe

Carbone Lorraine peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

- Les notes 2/F1 2/I et 5 sont relatives aux tests de dépréciation des goodwill et autres actifs immobilisés. La Direction du Groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations de l'évaluation future de l'activité des unités concernées et compte tenu du taux d'actualisation.
- Les notes 11 et 12 relatives aux provisions et engagements sociaux décrivent les provisions constituées par Carbone Lorraine. Dans la détermination de ces provisions, Carbone Lorraine a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.
- La note 20 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du Groupe et repose notamment en France, en Allemagne et aux Etats Unis sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs avec validation par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des

indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

### X – Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations entreront en vigueur pour les états financiers du Groupe au 31 décembre 2007, et n'ont pas été appliquées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés :

- IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement d'IAS 1 « Présentation des états financiers : informations à fournir sur le capital » imposent de fournir des informations plus étendues sur l'importance des instruments financiers, sur la situation et la performance financière d'une entité, et des informations qualitatives et quantitatives sur la nature et l'étendue des risques. IFRS 7 et IAS 1 amendé, dont l'application sera obligatoire dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2007, conduiront à des informations additionnelles plus approfondies sur les instruments financiers et le capital du Groupe.

### Note n°3 Regroupement d'entreprises

#### Regroupement d'entreprises relatif à l'exercice 2007

Le 26 janvier 2007, Ferraz Shawmut SA a pris une participation majoritaire de 51,2 % dans le capital de la société Lenoir Elec. L'acquisition des intérêts minoritaires fait l'objet d'une promesse d'achat constatée en dettes financières à hauteur de 5,4 millions d'euros dans les comptes consolidés du Groupe. La contrepartie de la dette a été comptabilisée en goodwill.

Ce mouvement s'inscrit dans la politique d'accélération de la croissance de Carbone Lorraine, notamment par un développement des activités de Protection Electrique.

La valeur constatée du goodwill s'appuie sur le savoir-faire unique de Lenoir Elec dans les contacteurs (utilisés pour ouvrir et fermer des circuits de puissance en charge), les armoires de protection des mêmes circuits, et dans les isolants électriques. La complémentarité des produits de Ferraz Shawmut (fusibles, sectionneurs...) et de Lenoir Elec ainsi que la similitude de leurs clientèles et marchés vont générer des synergies commerciales importantes. L'association des deux gammes aboutira également à un élargissement de l'offre Carbone Lorraine en permettant de fournir des systèmes complets en complément de l'offre actuelle de composants.

L'actif net acquis lors de ces transactions, et le goodwill consécutif, sont présentés ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	Actif net à la date d'acquisition	Ajustements de juste valeur	Juste valeur de l'actif net
Actifs immobilisés	0,1		0,1
Autres Actifs	4,2		4,2
Passifs non courants	(0,1)		(0,1)
Passifs courants	(1,6)	(0,0)	(1,6)
<b>Actif Net</b>	<b>2,6</b>	<b>(0,0)</b>	<b>2,6</b>
Goodwill			6,8
Total des acquisitions			9,4
Dont :			
▪ Prix d'acquisition versé en numéraire			4,1
▪ Dettes financières			5,3

L'ajustement de juste-valeur concerne la constatation des avantages du personnel.

La contribution au résultat net de Carbone Lorraine de cette acquisition s'élève à 0,7 million d'euros. L'impact de cette acquisition est une augmentation de la trésorerie nette du Groupe de 1,2 million d'euros.

#### Note n°4 Goodwill

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Valeur nette comptable au 1 <sup>er</sup> janvier	176,7	182,1	182,1
Acquisitions	6,8	7,6	4,7
Variation de périmètre	3,6		
Écarts de conversion	(2,2)	(13,0)	(9,2)
Valeur nette comptable fin de période	184,9	176,7	177,6
Valeur brute fin de période	184,9	176,7	177,6
Cumul pertes de valeur fin de période	0,0	0,0	0,0

Le détail par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2006	Mouvements 1 <sup>er</sup> semestre 2007		30 juin 2007	
	Valeur nette	Acquisition	Variation de périmètre	Écart de conversion	Valeur nette
Équipements anticorrosion	61,5			(1,2)	60,3
Hautes températures et freins haute énergie	28,4			(0,3)	28,1
Applications Électriques	29,6		3,6	0,1	33,3
Protection Électrique	57,2	6,8		(0,8)	63,2
<b>Total</b>	<b>176,7</b>	<b>6,8</b>	<b>3,6</b>	<b>(2,2)</b>	<b>184,9</b>

La variation de périmètre correspond à l'entrée de l'Inde dans le périmètre de consolidation.

#### Note n° 5 Test de perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés à l'occasion de la clôture 2006.

En application de la norme IAS 36, les tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les principales hypothèses clés retenues sont les suivantes :

- flux de trésorerie à 5 ans basés sur le budget 2007 et des projections pour les 4 exercices suivants ;
- taux d'actualisation après impôt de 8 % (taux équivalent au taux avant impôt) ;
- taux de croissance à l'infini de 1 % pour la détermination de la valeur terminale ;
- un taux d'impôt normatif de 34 %.

Aucune perte de valeur n'a été identifiée à l'issue des tests.

Les résultats du 1<sup>er</sup> semestre ne remettent pas en question les hypothèses retenues à la clôture de l'exercice 2006 et aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

## Note n° 6 Immobilisations corporelles

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériel, installations techniques et autres immobilisations	Autres	Total
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2005</b>	<b>30,5</b>	<b>23,9</b>	<b>70,7</b>	<b>14,3</b>	<b>139,4</b>
Valeur brute au 31 décembre 2005	31,1	66,4	287,9	14,3	399,7
Cumul des amortissements au 31 décembre 2005	(0,6)	(42,5)	(217,2)	-	(260,3)
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2005	-	-	-	-	-
<b>Valeur nette comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>30,5</b>	<b>23,9</b>	<b>70,7</b>	<b>14,3</b>	<b>139,4</b>
Acquisitions	-	0,2	5,5	5,8	11,5
Mises hors service et sorties	-	-	(0,6)	-	(0,6)
Amortissements	-	(1,0)	(9,5)	-	(10,5)
Écarts de conversion	(0,2)	(1,4)	(2,8)	(0,6)	(5,0)
Variations de périmètre	-	2,5	3,2	-	5,7
Autres mouvements	(0,9)	0,1	0,5	2,6	2,3
<b>Valeur nette comptable au 30 juin 2006</b>	<b>29,4</b>	<b>24,3</b>	<b>67,0</b>	<b>22,1</b>	<b>142,8</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2006</b>	<b>30,0</b>	<b>25,5</b>	<b>71,3</b>	<b>20,3</b>	<b>147,1</b>
Valeur brute au 31 décembre 2006	31,1	69,6	292,0	20,3	413,0
Cumul des amortissements au 31 décembre 2006	(0,6)	(43,6)	(218,9)	-	(263,1)
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2006	(0,5)	(0,5)	(1,8)		(2,8)
<b>Valeur nette comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>30,0</b>	<b>25,5</b>	<b>71,3</b>	<b>20,3</b>	<b>147,1</b>
Acquisitions	-	3,5	13,8	7,3	24,6
Mises hors service et sorties	(0,5)	(1,2)	(1,0)	-	(2,7)
Amortissements	-	(1,3)	(10,1)	-	(11,4)
Écarts de conversion	0,2	(0,3)	(0,4)	(0,2)	(0,7)
Variations de périmètre	2,6	0,1	2,1	0,1	4,9
Autres mouvements	(0,4)	-	1,6	(5,9)	(4,7)
<b>Valeur nette comptable au 30 juin 2007</b>	<b>31,9</b>	<b>26,3</b>	<b>77,3</b>	<b>21,6</b>	<b>157,1</b>
Valeur brute au 30 juin 2007	32,8	74,6	306,9	21,6	435,9
Cumul des amortissements au 30 juin 2007	(0,9)	(48,3)	(226,8)	(1,0)	(277,0)
Cumul des pertes de valeur au 30 juin 2007	-	-	(1,8)	-	(1,8)

## Note n° 7 Titres de participation

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
En fin d'exercice, les participations non consolidées détenues par les sociétés intégrées représentent une valeur brute comptable de :	36,7	41,1	40,4
Sous déduction des pertes de valeur de :	(16,4)	(12,8)	(12,8)
Soit une valeur nette comptable de :	20,3	28,3	27,6
Autres participations	-	-	-
<b>Total</b>	<b>20,3</b>	<b>28,3</b>	<b>27,6</b>

La diminution des titres de participation correspond essentiellement à l'entrée dans le périmètre de consolidation de l'Inde.

Les pertes de valeur comptabilisées sur les titres de participation au 30 juin 2007 concernent essentiellement CL Mauritius, la Turquie, l'Argentine, le Mexique et Singapour.

Les principales participations sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>			
Raison sociale	% détenu	Valeur brute	Valeur nette comptable
CL Mauritius	100	17,0	13,4
Carbone Lorraine Sanayi Urünleri A.S (Turquie)	100	5,0	1,0
Carbone Lorraine Argentina SA (Argentine)	100	3,7	0,8
Carbono Lorena de Mexico S.A.	100	2,2	0,6
Fusetech	50	1,3	1,3
Carbone Lorraine Holding (Singapour)	100	1,1	0,1
Nortroll (Norvège)	34	0,8	0,5
Clisa (Mexique)	100	0,7	0,7
Carbone Lorraine Grèce	100	0,6	0,6
Ferraz Electric Protection Hinode (Chine)	82	0,5	0,5
Carbone-Lorraine Chile (Chili)	100	0,2	0,2
GMI Metallics (États-Unis)	25	0,2	0,2
Carbone Lorraine de Colombia S.A.	80	0,1	0,1
Le Carbone Materials KK	49	0,1	0,1
Autres participations	-	3,2	0,2
<b>Total</b>		<b>36,7</b>	<b>20,3</b>

Le chiffre d'affaires cumulé et le bénéfice net cumulé sur la base des comptes sociaux (non encore audités) de ces sociétés sont respectivement d'environ 16,2 millions d'euros et 0,9 million d'euro. Leur incidence sur les comptes consolidés n'est pas significative : le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble de ces sociétés représenterait environ 6,0 millions d'euros, soit 1,7 % du chiffre d'affaires consolidé total après élimination des flux internes.

Les filiales chinoises détenues par CL Mauritius et spécialisées dans les applications hautes températures de l'activité SMA seront consolidées au 31 décembre 2007 avec effet rétro-actif au 1er janvier.



Au 30 juin 2007, les immobilisations nettes représentent 30,5 millions d'euros et ont été financées par dettes locales et par capitalisation par le Groupe. L'endettement net local s'élève à 23,3 millions d'euros et figurera au bilan du Groupe au 31 décembre 2007.

## Note n° 8 Stocks

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Matières premières et autres approvisionnements	69,4	59,7	61,0
Produits en cours de production	52,4	41,6	39,8
Produits finis	41,2	39,0	39,9
Valeur comptable des stocks	163,0	140,3	140,7
Pertes de valeur	(10,8)	(9,1)	(11,1)
<b>Valeur nette comptable des stocks</b>	<b>152,2</b>	<b>131,2</b>	<b>129,6</b>

Les stocks nets ont augmenté de 21,0 millions d'euros au 30 juin 2007 dont (0,8) million d'euros sont dus à des effets de change et 5,0 millions d'euros aux entrées de périmètre ; à périmètre et taux de change constants, les stocks sont en hausse de 16,8 millions d'euros (+ 13 %).

## Note n° 9 Clients et comptes rattachés

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Créances clients brutes	149,9	131,4	137,8
Pertes de valeur	(7,7)	(8,9)	(6,8)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>142,2</b>	<b>122,5</b>	<b>131,0</b>

Les clients nets ont augmenté de 19,7 millions d'euros au 30 juin 2007 dont (0,4) million d'euros sont dus à des effets de change et 4,8 millions d'euros aux entrées de périmètre ; à périmètre et taux de change constants, les clients sont en hausse de 15,3 millions d'euros (+ 12,5 %).

## Note n° 10 Composition du capital

<i>En nombre d'actions (sauf mention contraire)</i>	Actions ordinaires
Nombre d'actions au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	13 965 475
Augmentation de capital (en millions d'euros)	0,4
Nombre d'actions au 30 juin 2007	14 152 580
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	187 105
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0
Valeur nominale de l'action (en euros)	2,00
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	27 924

L'augmentation de capital réalisée en 2007 provient de la levée d'options de souscription accordées aux salariés (187 105 actions).

Le nombre de droits de vote est de 14 124 656 après déduction des 27 924 titres auto détenus par la Société au 30 juin 2007.

Il n'existe pas de droit de vote double.

Les options de souscription d'actions attribuées aux membres de l'organe de direction et au personnel et restant à lever sont au nombre de 273 675 en tenant compte des options annulées.

Le nombre d'options d'attribution d'actions gratuites accordées aux membres de l'organe de direction et au personnel restant à exercer s'élève à 48 376.

## Note n° 11 Provisions et passifs éventuels

En millions d'euros	Juin 2007		Décembre 2006		Juin 2006	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
- provision pour restructuration	0,1	2,7	0,1	0,1	0,1	0,7
- provision pour litiges	45,4	0,4	45,3	0,1	46,0	0,5
- autres provisions	0,8	0,3	0,0	0,3	0,7	0,5
<b>Total</b>	<b>46,3</b>	<b>3,4</b>	<b>45,4</b>	<b>0,5</b>	<b>46,8</b>	<b>1,7</b>

Courant et non courant	Déc. 2006	Constitution	Emplois	Autres	Écart de conversion	Juin 2007
- provision pour restructuration	0,2	1,1	(1,1)	2,6		2,8
- provision pour litiges	45,4		(0,2)	0,7	(0,1)	45,8
- autres provisions	0,3		(0,2)	1,0		1,1
<b>Total</b>	<b>45,9</b>	<b>1,1</b>	<b>(1,5)</b>	<b>4,3</b>	<b>(0,1)</b>	<b>49,7</b>

Au 30 juin 2007, en ce qui concerne les provisions pour litiges :

Les provisions pour litiges couvrent essentiellement l'intégralité de l'amende infligée au Groupe par l'administration européenne (43 millions d'euros) et les procès civils aux États-Unis (2,3 millions d'euros reclassés en provisions non courantes au 31 décembre 2006). Concernant ces derniers, un accord transactionnel avait été conclu en août 2004 pour 6 millions de dollars US. Cet accord transactionnel a été réduit à 3,7 millions de dollars US en mai 2006, dont 3 millions versés en 2005 et 0,7 millions de dollars versés au second semestre 2006. Cette réduction fait suite à une action spécifique initiée par certains clients équipementiers automobiles qui sont sortis de la procédure de class action fédérale et ont introduit une demande d'indemnisation spécifique. Le Groupe estime que cette action est sans fondement juridique. Il a en conséquence maintenu la provision au niveau initial résultant de l'accord transactionnel d'août 2004.

Aucun passif éventuel significatif n'a été identifié au 30 juin 2007.

## Note n° 12 Avantages du personnel

Les principaux plans de retraite du groupe Carbone Lorraine constituent des régimes à prestations définies et sont situés au Royaume-Uni (29 % des engagements), aux États-Unis (24 % des engagements), en France (19 % des engagements) et en Allemagne (15 % des engagements).

Les engagements du Groupe ont été évalués avec l'aide d'actuaire indépendants et en application d'IAS 19 au 31 décembre 2006. La charge au 30 juin 2007 a été calculée en projetant l'évaluation au 31 décembre 2006.

Les taux utilisés pour les principaux pays sont résumés ci-dessous :

2006	Taux d'actualisation	Taux de rendement des actifs	Taux moyen d'augmentation des salaires	Taux d'inflation
France	4,5 %	4,25 %	2,0 %	2,0 %
Allemagne	4,5 %	Non applicable	2,5 %	2,0 %
États-Unis	6,0 %	6,75 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	5,0 %	6,75 %	3,3 %	2,8 %

Rapprochement entre les actifs et les passifs comptabilisés :

	Jun 2007	Décembre 2006	Jun 2006
Dette actuarielle (engagement)	104,5	100,3	100,8
Valeur des actifs de couverture	(59,4)	(56,4)	(50,7)
Écarts actuariels non comptabilisés	(2,4)	(2,5)	(4,3)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	0,5	0,4	0,3
Montant net comptabilisé	43,2	41,8	46,1

Engagements du Groupe au 30 juin 2007 par zone géographique :

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 30 juin 2007
Dette actuarielle (engagement)	19,4	15,9	25,5	30,0	13,7	104,5
Valeur des actifs de couverture	(4,2)	-	(17,9)	(29,3)	(8,0)	(59,4)
Écarts actuariels non comptabilisés	(1,5)	(1,0)	(0,8)	2,3	(1,4)	(2,4)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	0,5	-	-	-	-	0,5
Montant net comptabilisé	14,2	14,9	6,8	3,0	4,3	43,2

Evolution des engagements du Groupe :

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2006	17,5	16,1	24,3	29,3	13,1	100,3
Montants versés	(0,6)	(0,6)	0,3	-	(0,4)	(1,3)
Charges comptabilisées	0,8	0,6	1,6	0,9	0,7	4,6
Écart de change	-	-	(0,6)	(0,1)	0,2	(0,5)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	0,1	0,1
Autres mouvements	1,7	(0,2)	(0,1)	(0,1)	-	1,3
30 juin 2007	19,4	15,9	25,5	30,0	13,7	104,5

## Evolution des actifs de régime :

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume- Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2006	4,2	-	16,7	28,4	7,1	56,4
Rendement des actifs	0,1	-	0,6	1,0	0,2	1,9
Contribution employeur	0,1	0,6	1,0	-	0,3	2,0
Contribution employés	-	-	-	-	-	-
Païement des prestations	(0,2)	(0,6)	-	-	-	(0,8)
Écart de change	-	-	(0,4)	(0,1)	0,2	(0,3)
Autres mouvements	-	-	-	-	0,2	0,2
30 juin 2007	4,2	0,0	17,9	29,3	8,0	59,4

La charge comptabilisée au 30 juin 2007 au titre de ces dispositifs est de 2,8 millions d'euros contre 3,3 millions d'euros à fin juin 2006 et se décompose ainsi :

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 30 juin 2007	Total 30 juin 2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,4	0,2	0,9	0,1	0,4	2,0	2,4
Charge d'intérêt	0,4	0,4	0,7	0,7	0,3	2,5	2,3
Rendement attendu des actifs de couverture	(0,1)	-	(0,6)	(1,0)	(0,1)	(1,8)	(1,5)
Amortissement des pertes ou gains actuariels	0,1	-	-	-	-	0,1	0,4
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	(0,3)
<b>Total de la charge de l'exercice</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>(0,2)</b>	<b>0,6</b>	<b>2,8</b>	<b>3,3</b>

La prise en compte de la hausse des taux d'actualisation (5,25 % sur l'Allemagne et la France, 5,75 % sur le Royaume Uni et 6,25 % sur les Etats-Unis) entraînerait une diminution de la dette actuarielle estimée de l'ordre de 8 millions d'euros.

## Note n° 13 Endettement net

### Structure de l'endettement net total au 30 juin 2007

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Emprunts à long terme et moyen terme	147,7	136,7	156,9
Passifs financiers courants	3,4	3,8	2,0
Comptes courants financiers	1,8	1,1	2,3
Actifs financiers courants	(4,6)	(2,9)	(2,8)
<b>Endettement brut total</b>	<b>148,3</b>	<b>138,7</b>	<b>158,4</b>
Concours bancaires courants	48,4	36,8	35,1
Actifs financiers de trading	(2,3)	(3,5)	(3,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(11,8)	(17,7)	(14,1)
<b>Trésorerie</b>	<b>34,3</b>	<b>15,6</b>	<b>17,3</b>
<b>Endettement net total</b>	<b>182,6</b>	<b>154,3</b>	<b>175,7</b>

L'endettement net total consolidé s'élève fin juin 2007 à 182,6 millions d'euros, contre 154,3 millions d'euros fin 2006 et 175,7 millions d'euros fin juin 2006.

## Endettement net / fonds propres

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Endettement net total	182,6	154,3	175,7
Endettement net/fonds propres	0,57	0,50	0,59

L'endettement net représente 57 % des fonds propres à fin juin 2007 contre 50 % à fin décembre 2006 et 59 % à fin juin 2006.

## Rapprochement entre les variations de l'endettement net au bilan et le tableau des flux de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Endettement N-1	154,3	150,3	150,3
Flux exploitation courante après impôts	9,5	(22,4)	5,5
Flux des restructurations	0,9	1,1	0,5
Flux nets des variations de périmètre	2,3	10,2	13
Flux de trésorerie hors exploitation*	-	0,7	
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités poursuivies	12,7	(10,4)	19
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités cédées ou arrêtées	-	6,3	3,3
Augmentation de capital reçue	(7,2)	(3,5)	(2,9)
Dividendes versés	12,2	10,6	10,2
Intérêts payés	5,2	9,5	4,0
Écart de conversion et divers	(2,1)	(8,5)	(2,2)
Autres	7,5	-	-
Endettement fin N	182,6	154,3	175,7

L'endettement net total consolidé s'élève fin juin 2007 à 182,6 millions d'euros, contre 154,3 millions d'euros fin 2006 et 175,7 millions d'euros fin juin 2006.

L'augmentation de la dette de 28,3 M€ est essentiellement due aux paiements des dividendes pour 12,2 M€, à la constatation en « autres variations » d'une dette envers les minoritaires Lenoir Elec pour 5,3 M€ et à la consommation de cash des activités opérationnelles et d'investissements pour 12,7 M€ contre 19 M€ à fin juin 2006.

## Emprunts confirmés au 30/06/2007

Carbone Lorraine dispose de deux contrats majeurs de financement.

Un placement privé de 85 M USD négocié en mai 2003 auprès d'investisseurs américains, dont une tranche de 65 M USD d'une maturité finale de 10 ans partiellement amortie en mai 2007, et une tranche de 20 M USD d'une maturité finale de 12 ans. Compte tenu de son caractère amortissable, la durée moyenne du placement privé est d'environ 8 ans (à l'origine). Les intérêts payés aux investisseurs sont fixes mais des swaps de taux d'intérêt négociés dès l'origine font que Carbone Lorraine paye un taux variable dollar, plus une marge.

Un crédit de 220 M USD mis en place en décembre 2004 d'une maturité de 5 ans, syndiqué auprès d'un pool bancaire international. Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie étrangère concernée constaté au moment des tirages, plus une marge fixe.

<i>En millions de dollars US</i>	Taux	Montant	Utilisation au 30 juin 2007	Échéance
Crédit syndiqué	Variable	220	109	Déc. 2009
Placements privés américains tranche A	Fixe	55,7	55,7	Mai 2013
- dont		9,3	9,3	Mai 2008
		9,3	9,3	Mai 2009
		9,3	9,3	Mai 2010
		9,3	9,3	Mai 2011
		9,3	9,3	Mai 2012
		9,3	9,3	Mai 2013
Placements privés américains tranche B	Fixe	20	20	Mai 2015
- dont		4,0	4,0	Mai 2011
		4,0	4,0	Mai 2012
		4,0	4,0	Mai 2013
		4,0	4,0	Mai 2014
		4,0	4,0	Mai 2015
<b>Total</b>		<b>295,7</b>	<b>184,7</b>	

## Covenants financiers au 30/06/2007

Au titre de ses différents emprunts confirmés, Carbone Lorraine doit respecter un certain nombre d'obligations, usuelles dans ces types de contrat. En cas de non-respect de certaines d'entre elles, les banques ou les investisseurs (pour les placements privés américains) peuvent obliger Carbone Lorraine à rembourser par anticipation les emprunts concernés. Par le biais des clauses de défauts croisés, le remboursement anticipé sur un emprunt significatif peut entraîner l'obligation de rembourser immédiatement d'autres emprunts.

Carbone Lorraine doit respecter les covenants financiers suivants au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

*En millions d'euros*

### Covenants financiers

(comptes consolidés)	Endettement net /EBITDA	Endettement net / fonds propres	EBITDA/intérêts nets
Covenants*	Le ratio doit être :	Le ratio doit être :	Le ratio doit être :
- placement privé américain	< 3,35	< 1,3	> 3
- crédit syndiqué	-	< 1,3	-

### Ratios constatés

30 juin 2007

- placement privé américain	1,86	0,57	9,63
- crédit syndiqué		0,58	

31 décembre 2006

- placement privé américain	1,74	0,50	9,37
- crédit syndiqué	-	0,51	-

\* Méthode de calcul des covenants : conformément aux règles comptables, l'endettement net figurant dans les comptes utilise les cours de clôture pour calculer la contre-valeur en euros des dettes en monnaies étrangères. Pour le calcul des covenants, l'endettement net ne tient pas compte des créances financières court terme. Par ailleurs, pour le seul calcul du ratio « endettement net/ EBITDA », l'endettement net doit être recalculé au cours moyen euro/USD de la période en cas d'écart de plus de 5 % entre le cours moyen et le cours de clôture. Pour le calcul des covenants au 30 juin, l'EBITDA ou excédent brut d'exploitation est par convention l'EBITDA constaté sur les 6 premiers mois de l'année, multiplié par 2. Compte tenu du passage aux IFRS, l'EBITDA et l'endettement net ont été recalculés sur une base pro forma aux normes françaises pour le calcul des covenants.

Il n'existe pas d'emprunts ni de dettes de montant significatif couverts par des sûretés réelles ou par des tiers au 30/06/2007.

## Ventilation des emprunts à long et moyen terme y compris la part à court terme au 30 juin 2007

Les créances et dettes liées à l'exploitation ont toutes une durée inférieure à un an ; la ventilation des dettes financières par échéance est donnée ci-dessous.

<i>En millions d'euros</i>	Total	< 1 an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts en USD	82,3	6,9	59,7	15,7
Emprunts en euro	61,1		61,1	
Emprunts en GBP	8,2		8,2	
<b>Total</b>	<b>151,6</b>	<b>6,9</b>	<b>129,0</b>	<b>15,7</b>
Amortissement coût d'émission au TEG	(0,9)			
Valorisation dérivés taux	(3,0)			
<b>Total</b>	<b>147,7</b>			

Sur les 129,0 millions d'euros dont l'échéance est comprise entre 1 et 5 ans, 19,7 millions d'euros ont une maturité supérieure à 3 ans au 30 juin 2007.

## Répartition de l'endettement net total au 30 juin 2007

<i>En devises</i>	%	En taux	%
Euro	43	Fixe	45
USD	53	Variable	55
Autres	4		

La politique de gestion du risque de taux du Groupe consiste uniquement en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux de financement.

Au mois de mai 2003, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 85 M USD pour variabiliser les intérêts dus sur les placements privés. Dans ces swaps, la Société reçoit les intérêts dus aux investisseurs et paie le Libor 3 mois plus une marge. Le départ des swaps a été fixé au 28 mai 2003 pour une durée équivalente au placement privé.

En octobre 2005, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 50 M USD. Ces swaps, qui ont une durée de 3 ans, ont pris effet à compter du mois de mai 2006. Dans ces swaps, la Société paye un taux fixe de 4,6325 % et reçoit le Libor 3 mois USD.

En octobre 2006, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 45 M EUR. Ces swaps, qui ont une durée de 15 mois, ont pris effet à compter du mois d'octobre 2006. Dans ces swaps, la Société paye un taux fixe de 3,6575 % et reçoit l'Euribor 1 mois.

Toutes les couvertures de taux du Groupe ont été réalisées par l'intermédiaire de la société mère (Le Carbone-Lorraine SA).



<i>En millions d'euros</i>	Total	Dont échéance < 5 ans	Dont échéance > 5 ans
Dette financière à taux variable*	151,6	135,9	15,7
Actifs financiers	31,0	31,0	
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>182,6</b>	<b>166,9</b>	<b>15,7</b>
Couverture à taux fixe	82,0	82,0	
<b>Position nette après gestion</b>	<b>100,6</b>	<b>84,9</b>	<b>15,7</b>

\* Après swap de taux fixe à taux variable sur les placements privés américains et avant amortissement TEG

À endettement et change constants par rapport au 30 juin 2007 et tenant compte des swaps en portefeuille, une augmentation de 100 points de base des taux variables augmenterait les charges financières annuelles de 1,0 million d'euros environ.

## Note n° 14 Instruments Financiers Dérivés

Dans le cours normal de son activité, le Groupe s'expose aux risques de taux d'intérêt, de change, et de prix des matières premières. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour en couvrir les fluctuations. Les valeurs de marché ont été estimées pour la majorité des instruments financiers du Groupe sur la base des taux de marché à la clôture. Elles ont été calculées par le Groupe ou obtenues des contreparties bancaires avec lesquelles les instruments financiers ont été réalisés. Ces instruments sont adossés à des emprunts (taux) ou à des flux commerciaux certains ou quasi certains (change et matières premières).

<i>En millions d'euros</i>	Valorisation au 30 juin 2007 *	Montant nominal** juin 2007	Montant nominal** déc. 2006	Montant nominal** juin 2006
Produits de taux	(1,7)	138,1	147,5	106,2
Produits de change	0,9	13,4	18,2	13,9
Produits de matières premières	0,9	9,1	2,9	3,1

\* Y compris intérêts courus (pour les produits de taux).

\*\* Sommes des positions nettes par monnaie étrangère (pour les produits de change).

Conformément aux normes IFRS 32/39, les valorisations au 30/06/07 sont comptabilisées dans les comptes consolidés du Groupe au bilan et/ou au compte de résultat.

## Note n° 15 Autres charges et produits non courants

Les autres charges et produits non courants se décomposent de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Restructurations	(2,0)	(0,9)	(0,3)
Amende UE et procès civils aux États-Unis	(0,2)	(0,5)	(0,1)
Dépréciation d'actifs		(2,8)	(1,0)
Résultats antérieurs des sociétés entrantes	(2,2)		
Cessions d'immobilisations	0,1		
Autres	0,4	(0,9)	(0,2)
<b>Total</b>	<b>(3,9)</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(1,6)</b>

Au 30 juin 2007, les charges et produits non courants s'établissent à (3,9) millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- la fermeture du site industriel de Farmville dont les coûts de transfert d'immobilisations et d'autres coûts pour (2,0) millions d'euros ;
- les résultats antérieurs des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation pour (2,2) millions d'euros :
  - (3,6) millions d'euros pour les sociétés chinoises qui seront consolidées au 31 décembre 2007. Les pertes passées sont constatées en dépréciation des titres de la société mère CL Mauritius,
  - 1,4 million d'euros pour les sociétés indiennes intégrant le périmètre de consolidation au 30 juin 2007 ;
- la moins-value de cession des terrains et constructions en Allemagne pour 0,8 million d'euros ;
- le gain sur cession du bâtiment d'Airvault pour 0,9 million d'euros.

En 2006, les charges et produits non courants s'établissent à (5,1) millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- la fermeture du site industriel de Farmville :
  - des pertes de valeur sur actifs non courants pour (1,8) million d'euros,
  - des coûts de transfert d'immobilisations et d'autres coûts pour (0,9) million d'euros ;
- la finalisation de la transaction dans le cadre des actions civiles aux États-Unis pour (0,5) million d'euros ;
- la constatation d'une dépréciation d'actifs sur des terrains et constructions en Allemagne pour (1,0) million d'euros ;
- la cession des actifs de la société Astro Service Center (0,6) million d'euros.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006, les charges et produits non courants s'établissent à (1,6) million d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- la perte de valeur constatée d'un terrain et d'un bâtiment qui ne sont plus utilisés en Allemagne (1,0) M€ ;
- un complément de coûts de restructurations industrielles de (0,3) million d'euros.

## Note n° 16 Information sectorielle

<i>En millions d'euros</i>	Systèmes et Matériaux Avancés (SMA)		Applications Électriques (AE)		Protection Électrique (PE)		Total des activités poursuivies	
	Jun 2007	Jun 2006	Jun 2007	Jun 2006	Jun 2007	Jun 2006	Jun 2007	Jun 2006
<b>Chiffre d'affaires</b>								
Ventes externes	127,7	122,5	102,7	99,6	116,3	102,3	346,7	324,4
Répartition du chiffre d'affaires	36,8 %	37,8 %	29,6 %	30,7 %	33,6 %	31,5 %	100 %	100 %
<b>Résultat opérationnel</b>								
Résultat opérationnel sectoriel	19,0	21,4	11,2	7,9	10,8	9,7	41,0	39,0
Marge opérationnelle sectorielle*	14,9 %	17,4 %	10,9 %	8,0 %	9,3 %	9,5 %		
							Dépenses non allouées	(7,5) (7,2)
							<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>33,5 31,8</b>
							Marge opérationnelle des activités poursuivies	9,7 % 9,8 %
							Résultat financier	(5,1) (4,3)
							Impôts courants et différés	(9,0) (7,5)
							<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>19,4 20,0</b>

\* Marge opérationnelle sectorielle = résultat opérationnel / ventes externes sectorielles.

Les ventes inter-secteur réalisées par le secteur Systèmes et Matériaux Avancés s'élèvent à 2,1 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2007 contre (2,2 millions d'euros en 2006).

### Évolution et répartition du chiffre d'affaires par zone géographique de ventes

<i>En millions d'euros</i>	Jun 2007	%	Jun 2006	%
France	50,1	15	45,6	14
Europe hors France	108,0	31	97,2	30
Amérique du Nord	111,7	32	117,7	36
Asie	58,4	17	45,4	14
Reste du monde	18,5	5	18,5	6
<b>TOTAL</b>	<b>346,7</b>	<b>100 %</b>	<b>324,4</b>	<b>100</b>

### Répartition des amortissements constatés par activité

<i>En millions d'euros</i>	Jun 2007					Jun 2006				
	SMA	AE	PE	Frais centraux	Total	SMA	AE	PE	Frais centraux	Total
France	(2,1)	(1,2)	(1,7)	(0,2)	(5,2)	(1,8)	(1,3)	(1,5)	(0,3)	(4,9)
Europe Hors France	(0,2)	(1,3)	(0,1)		(1,6)	(0,2)	(1,4)	(0,1)		(1,7)
Asie / Pacifique	(0,3)	(0,2)	(0,1)		(0,6)	(0,2)				(0,2)
Amérique du Nord	(2,8)	(0,7)	(0,8)		(4,3)	(2,5)	(1,1)	(0,6)		(4,2)
Reste du monde	(0,1)	(0,2)			(0,3)		(0,1)			(0,1)
<b>Total</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(2,7)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(12,0)</b>	<b>(4,7)</b>	<b>(3,9)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(11,1)</b>

### Valeur comptable nette des actifs en fin de période par activité

<i>En millions d'euros</i>	SMA	AE	PE	TOTAL	Opérations intra-groupe éliminées	30 juin 2007
Immobilisations nettes (hors participations)	185,3	97,8	92,4	375,5		375,5
Valeur d'exploitation nette	64,8	43,0	44,4	152,2		152,2
Clients et acomptes reçus	58,2	50,6	62,0	170,8	(28,6)	142,2
Autres créances d'exploitation	23,4	7,9	7,1	38,4	(5,4)	33,0
<b>Total des actifs sectoriels</b>	<b>331,7</b>	<b>199,3</b>	<b>205,9</b>	<b>736,9</b>	<b>(34,0)</b>	<b>702,9</b>
<b>Total des actifs non alloués</b>						<b>68,3</b>
<b>Total</b>						<b>771,2</b>

### Valeur comptable nette des actifs en fin de période par zone géographique

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007
France	417,4
Europe hors France	117,3
Amérique du Nord	187,1
Asie	37,7
Reste du Monde	11,7
<b>Total</b>	<b>771,2</b>

### Valeur comptable des passifs en fin de période par activité

<i>En millions d'euros</i>	SMA	AE	PE	TOTAL	Opérations intra-groupe éliminées	Total au 30 juin 2007
Fournisseurs et acomptes payés	34,9	26,6	38,2	99,7	(28,6)	71,1
Autres passifs d'exploitation et passifs divers	28,9	16,7	29,1	74,7	(5,4)	69,3
Provisions non courantes et courantes	6,3	43,3	0,1	49,7		49,7
Avantages du personnel	15,4	19,5	8,3	43,2		43,2
<b>Total des passifs sectoriels</b>	<b>85,5</b>	<b>106,1</b>	<b>75,7</b>	<b>267,3</b>	<b>(34,0)</b>	<b>233,3</b>
<b>Total des passifs non alloués</b>						<b>214,9</b>
<b>Total</b>						<b>448,2</b>

## Flux d'investissements de la période par activité

<i>En millions d'euros</i>		France	Europe/ hors France	Asie / Pacifique	Amérique du Nord	Reste du monde	Total au 30 juin 2007
Immobilisations corporelles et incorporelles	SMA	(4,1)	(0,7)	(0,6)	(6,3)		(11,7)
	AE	(1,7)	(2,1)	(0,2)	(0,7)	(0,1)	(4,8)
	PE	(2,4)		(0,1)	(0,6)		(3,1)
<b>Total</b>		(8,2)	(2,8)	(0,9)	(7,6)	(0,1)	(19,6)
Autres variations et désinvestissements	SMA	(2,9)		0,2	0,1		(2,6)
	AE	0,4	(0,6)		0,6	(0,1)	0,3
	PE	(2,9)	0,5	(0,1)	(0,1)		(2,6)
<b>Total *</b>		(5,4)	(0,1)	0,1	0,6	(0,1)	(4,9)
<b>Total des flux d'investissements</b>		(13,6)	(2,9)	(0,8)	(7,0)	(0,2)	(24,5)

## Note n° 17 Charges de personnel et effectifs

Les frais de personnel du Groupe (incluant les salaires) s'élevaient à 110,9 M€ au 30 juin 2007 contre 106,4 M€ au 30 juin 2006.

L'effectif moyen est de 6 768 personnes au 30 juin 2007. Il était de 6 305 personnes au 30 juin 2006.

A périmètre constant, l'effectif moyen augmente de 307 personnes soit 5 %.

## Effectif moyen des sociétés consolidées par zone géographique

	Juin 2007	%	Juin 2006	%	Juin 2005	%
France	1 766	26 %	1 729	27 %	1 764	29 %
Europe hors France (+ Tunisie)	1 750	26 %	1 671	27 %	1 633	27 %
Amérique du Nord (+ Mexique)	2 479	37 %	2 228	35 %	2 030	34 %
Asie	409	6 %	230	4 %	158	3 %
Reste du monde	364	5 %	447	7 %	411	7 %
<b>Total</b>	<b>6 768</b>	<b>100 %</b>	<b>6 305</b>	<b>100 %</b>	<b>5 996</b>	<b>100 %</b>

## Note n° 18 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel détaillé en charges et produits par nature est présenté ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	Juin 2007	Juin 2006
Chiffre d'affaires produits	314,7	298,2
Chiffre d'affaires négoce	32,0	26,2
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>346,7</b>	<b>324,4</b>
Autres revenus	4,3	3,3
Coûts des produits négoce	(24,8)	(18,1)
Coûts des matières premières	(75,3)	(73,6)
Charges sur autres revenus	(1,7)	(1,8)
Coûts de fabrication	(57,4)	(53,5)
Salaires	(110,9)	(106,4)
Intéressement et participation	(2,6)	(2,3)
Autres charges	(27,5)	(26,6)
Éléments financiers du résultat opérationnel (*)	(1,2)	(1,4)
Amortissements	(12,0)	(11,1)
Provisions	(0,7)	(0,1)
Pertes de valeur	(3,6)	(1,0)
Résultat de cession d'immobilisations	0,2	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>33,5</b>	<b>31,8</b>

\* Dont écart de change (0,4) million d'euros en 2007 et (0,3) million d'euros en 2006.

## Note n° 19 Résultat financier

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Charges financières sur emprunts non courants	(4,6)	(8,0)	(3,8)
Charges financières sur emprunts courants	(0,5)	(1,7)	(0,5)
<b>Coût du financement</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(9,7)</b>	<b>(4,3)</b>
Autres produits et charges financiers	-	-	-
<b>Résultat financier</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(9,7)</b>	<b>(4,3)</b>

## Note n° 20 Impôts

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Impôts courants sur les bénéfices	(6,2)	(13,5)	(6,8)
Impôts différés	(2,6)	3,0	(0,7)
Impôts de distribution	(0,2)	(0,5)	-
<b>Total impôts</b>	<b>(9,0)</b>	<b>(11,0)</b>	<b>(7,5)</b>

En France, les sociétés Le Carbone Lorraine SA, Carbone Lorraine Applications Électriques, Carbone Lorraine Composants, Carbone Lorraine Équipements Génie Chimique, Carbone Lorraine Corporate Services, Ferraz Shawmut SA, Ugimag, Ferroxdure, Polygraphite, AVO et FDI sont intégrées fiscalement.

Il existe aussi :

- deux groupes d'intégration fiscale aux États-Unis, l'un regroupant Carbone Lorraine North America et ses filiales et l'autre rassemblant Ugimagnet, Ugimag Inc et Ferraz Shawmut Inc ;
- deux groupes d'intégration fiscale en Allemagne ;
- un groupe d'intégration fiscale au Japon regroupant Carbone KK et Ferraz Shawmut Japon.

Le taux d'impôt du Groupe est de 32 % et de 29 % sans tenir compte des résultats des sociétés entrantes. Au 30 juin 2006, le taux d'impôt du Groupe s'élevait à 27 %.

Explication de la charge d'impôt :

<i>En millions d'euros</i>	Jun 2007
Résultat net	19,4
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	(9,0)
<b>Total Charges (produits) d'impôts</b>	<b>(9,0)</b>
Résultat avant impôt	28,4
Taux d'impôt courant en France	34,43 %
(Charge) produit d'impôt théorique (résultat avant impôt x taux d'impôt courant en France)	(9,8)
Différence taux d'impôt France/ juridictions étrangères	
Opérations imposées à taux réduit	0,1
Différences permanentes	1,6
Effet de la limitation des impôts différés actifs	(0,3)
Autres	(0,6)
<b>(Charge) produit d'impôt comptabilisé</b>	<b>(9,0)</b>

Les montants d'actifs et de passifs d'impôts différés présentés au bilan sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Jun 2007	Déc. 2006	Jun 2006
Actifs d'impôt différé	24,0	27,1	28,6
Passifs d'impôt différé	(2,1)	(1,9)	(6,8)
<b>Position nette</b>	<b>21,9</b>	<b>25,2</b>	<b>21,8</b>

L'évolution des impôts différés à fin juin 2007 est détaillée ci-dessous :

<i>En millions d'euros*</i>	Jun 2007	Résultat	Autres	Conversion	Décembre 2006
Provisions pour avantages du personnel	7,8		0,8		7,0
Provisions pour restructuration	0,7	0,2			0,5
Amortissement des immobilisations	(14,9)	(1,2)	(0,1)	0,3	(13,9)
Provisions réglementées	(3,1)				(3,1)
Incidence des déficits	21,8	(1,8)		(0,2)	23,8
Pertes de valeur	1,9				1,9
Autres	7,7	0,2	(1,3)	(0,2)	9,0
<b>Impôts différés au bilan – position nette</b>	<b>21,9</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>25,2</b>

\* (- passif /+ actif).

Les impôts différés actifs ont été reconnus compte tenu de leur recouvrabilité ; les principaux pays concernés sont la France, l'Allemagne et les États-Unis.

Compte tenu des modalités de recouvrement de l'impôt différé, les impôts différés actifs sur les déficits de la société brésilienne n'ont pas été comptabilisés.

## Note n° 21 Résultat par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action au 30 juin 2007, 31 décembre 2006 et 30 juin 2006 est présenté ci-dessous :

Activités poursuivies et activités cédées	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice)	18,9	35,3	18,9
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	14 124 656	13 923 442	13 904 958
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	322 051	509 906	529 143
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	14 446 707	14 433 348	14 434 101
Résultat de base par action (euros)	1,34	2,53	1,37
Résultat dilué par action (euros)	1,31	2,44	1,32

Activités poursuivies	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice)	18,9	40,7	20,0
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	14 124 656	13 923 442	13 904 958
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	322 051	509 906	529 143
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	14 446 707	14 433 348	14 434 101
Résultat de base par action (euros)	1,34	2,92	1,45
Résultat dilué par action (euros)	1,31	2,82	1,39

## Note n° 22 Dividendes

Au titre de l'exercice 2006, le dividende s'élève à 0,85 euro par action, soit un montant global de 11,8 millions d'euros payé en mai 2007 aux actionnaires.

Au titre de l'exercice 2005, un dividende de 0,70 euro par action, soit un montant global de 9,7 millions d'euros a été payé en mai 2006 aux actionnaires.



## Note n° 23 Contrats de location

### 1 - Contrats de location - financement

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
Constructions	0,1	0,6	0,7

Les investissements financés concernent la location de locaux industriels en France à Poitiers. Les loyers payés sont fixes avec une échéance finale en juillet 2009.

### 2 - Contrats de location simple en tant que preneur

#### Échéancier des paiements minimaux

<i>En millions d'euros</i>	Total au 30 juin 2007	à 1 an	à plus d'1 an	Dont à 5 ans ou plus
Paiements minimaux	14,0	3,2	10,8	3,5

Les paiements minimaux représentent le montant des loyers immobiliers futurs certains jusqu'à l'échéance des baux avant éventuels renouvellements. Les contrats de baux ne contiennent pas de clause relative à des restrictions d'endettement ou de paiement de dividendes. Les engagements de loyer les plus importants concernent deux sites aux États-Unis et deux autres en France pour un montant global de 10,7 millions d'euros.

## Note n° 24 Information relative aux parties liées

Le Carbone Lorraine SA est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de prestations liées aux immobilisations incorporelles et corporelles détenues par le Carbone Lorraine SA. Toutes les transactions réalisées par le Groupe avec les parties liées, le sont à des conditions de marché.

La société le Carbone Lorraine SA fait partie du groupe Carbone Lorraine qui comprend 90 sociétés consolidées et non consolidées, réparties dans 35 pays.

Les transactions entre les sociétés consolidées du Groupe sont éliminées.

### 1 - Relations avec les sociétés non consolidées

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les sociétés non consolidées s'élève à 10,2 millions d'euros en juin 2007 (8,2 millions d'euros en juin 2006).

Au 30 juin 2007, les management fees et les frais administratifs facturés aux sociétés non consolidées par le Groupe (et venant en diminution des frais administratifs centraux) s'élèvent à 0,1 million d'euros (0,2 million d'euros en juin 2006).

Au 30 juin 2007, les créances d'exploitation du Groupe sur les filiales non consolidées s'élèvent à 7,0 millions d'euros et les passifs d'exploitation à 0,4 million d'euros.

Au 30 juin 2007, les prêts en compte-courant consentis aux sociétés non consolidées par Le Carbone Lorraine SA s'élèvent à 0,1 million d'euros (0,7 million d'euros en juin 2006).

## 2 - Rémunérations des principaux dirigeants (Comité Directeur dont le P-DG) :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	30 juin 2006
Salaires, bonus, avantages en nature et jetons de présence	0,8	0,8
Charges comptabilisées du régime de retraite sur complémentaire (1)	0,2	0,3
Autres avantages à long terme	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>

(1) Les membres du Comité Directeur, y compris le Président-Directeur Général, bénéficient d'un régime de retraite sur complémentaire. Lors du Conseil d'administration du 25 juillet 2007, ce régime a été modifié comme suit :  
 Sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite, le régime garantit un sur complément de retraite plafonné à 20 % de la rémunération de référence (salaire de base des 3 dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 % du bonus maximum).  
 L'engagement actuariel a été évalué au 30 juin 2007 à 1,4 million d'euros (1,4 million d'euros au 31 décembre 2006).

Les membres du Comité Directeur ne bénéficient d'aucun autre avantage à long terme.

Par ailleurs, ont été attribués aux membres du Comité Directeur (y compris le P-DG) les « Paiements fondés sur des actions » suivants :

- stock-options : aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée au Comité Directeur (y compris le P-DG) en 2004, 2005 et en 2006 ;
- actions gratuites : voir tableau de l'historique des attributions au Comité Directeur (y compris le P-DG) ci-dessous.

Plan 2005 tranche 1	
Date du Conseil d'administration	30 juin 2005
Nombre total d'actions attribuées	15 300
Cours de l'action à la date d'attribution	39,25
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1 <sup>er</sup> juillet 2007
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1 <sup>er</sup> juillet 2009

Aucune action gratuite n'a été attribuée au Comité Directeur sur le plan 2006.

## Note n° 25 Engagements hors bilan

### A - Engagements financiers et passifs

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2007	31 déc. 2006	30 juin 2006
<b>Engagements reçus</b>			
Avals et cautions	0,3	0,4	0,6
Autres engagements reçus	0,0	0,0	1,7
<b>Total</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>2,3</b>
<b>Engagements donnés</b>			
Dettes et engagements garantis par des sûretés réelles	0,3	0,1	0,1
Cautions et garanties de marché	9,9	11,5	8,1
Garanties de paiement sur acquisition	-	-	-
Autres garanties	62,1	64,3	45,6
Autres engagements donnés	0,8	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>73,1</b>	<b>76,1</b>	<b>53,9</b>

Le tableau ci-dessus rassemble les engagements hors bilan du Groupe.

#### Nature

Le poste le plus important, d'un montant de 62,1 millions d'euros, est celui des autres garanties qui inclut une garantie de 24,5 millions d'euros (43 millions d'euros à l'origine) émise au bénéfice de la Commission européenne, et résultant de l'amende infligée par la Commission européenne pour laquelle le Groupe est en procédure d'appel devant le Tribunal de Première Instance des Communautés européennes. Cette garantie a permis au Groupe de surseoir au paiement de l'amende pendant la durée de la procédure. Ce poste inclut également une garantie de 16 millions d'euros couvrant les utilisations quotidiennes maximales des filiales dans le cadre du cash pooling européen et une garantie de 25 millions de dollars liée aux activités en Asie.

#### Maturité

Les engagements hors bilan d'une échéance supérieure à 1 an s'élèvent à 32,5 millions d'euros. Ils incluent la garantie liée au cash pooling de 16 millions d'euros qui reste en vigueur tant que les accords de cash pooling existent et des garanties liées aux investissements en Asie qui ont pour échéances juillet 2009 pour un montant de 16 M d'USD. Les « garanties de marché » sont généralement inférieures à 1 an, à l'exception de quelques garanties de marché dont la durée n'excède pas 3 ans. La garantie pour la Commission européenne de 24,5 millions d'euros a pour échéance décembre 2007. Cette échéance est éventuellement prorogable avec l'accord des banques garantes en fonction de la date de décision du tribunal.

#### Contrôle

Dans le cadre de l'organisation du contrôle interne du Groupe, les sociétés du Groupe ne sont pas habilitées à réaliser des opérations pouvant donner lieu à des engagements hors bilan sans approbation de la Direction Financière du Groupe et, le cas échéant, du Président-Directeur Général ou du Conseil d'administration. Certaines sociétés du Groupe ont toutefois la possibilité d'émettre, sans accord préalable et dans le cadre normal de leur activité, des garanties de marché d'un montant inférieur à 150 000 euros et d'une durée inférieure à 2 ans. Ces garanties sont mentionnées dans les documents remplis par les sociétés dans le cadre de la procédure de consolidation des comptes.

À la connaissance de la Société, il n'a pas été omis d'engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

#### B - Clause de réserve de propriété

Néant.

#### C – Droit Individuel à la Formation

En France, les salariés bénéficient d'un droit individuel à la formation. Celui-ci n'a pas fait l'objet d'une provision, le Groupe ne disposant pas du recul nécessaire pour l'évaluer de manière fiable.

### **Note n°26 Événements postérieurs à la clôture**

Néant.

### **Note n°27 Arrêté des comptes**

Les états financiers consolidés du Groupe établis à la date du 30 juin 2007 ont été arrêtés par le Conseil d'administration dans sa séance du 11 septembre 2007.

## **2.2.7 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Le Carbone Lorraine S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 11 septembre 2007

Neuilly-sur-Seine, le 11 septembre 2007

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Deloitte et Associés

Jean-Paul Vellutini  
*Associé*

Alain Penanguer  
*Associé*

### **3. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL**

#### ***Assemblée générale mixte du 24 mai 2007***

A l'exception de la résolution 17 visant à autoriser la Société à émettre des bons de souscription d'actions en cas d'offre publique, l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 (sur deuxième convocation) a adopté l'intégralité des projets de résolutions présentées au vote des actionnaires.

#### ***Intervention de la société sur ses propres actions***

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 (sur deuxième convocation) a autorisé, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, la Société à opérer en bourse sur ses propres actions en vue de :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L225-197-1 à L225-197-3 ;
- leur attribution à titre de conversion ou d'échange de valeurs mobilières (y compris de titres de créances) donnant accès au capital de la Société ;
- leur annulation par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce ;
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Le prix maximal d'achat est fixé à 100 € par action. Ce prix est fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 139 654 700 €.

Depuis le 24 mai 2007, à l'exception des rachats effectués dans le cadre du contrat de liquidité, la société n'a pas fait usage de cette autorisation. Au 24 septembre 2007, 28 897 actions sont détenues dans le cadre dudit contrat de liquidité.

#### ***Montant du capital***

Au 24 septembre 2007, le capital social est fixé à 28 393 132 euros, divisé en 14 196 566 actions de 2 euros nominal toutes de même catégorie.

#### ***Autorisation d'augmentation de capital***

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration à émettre des actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfice. Le montant nominal global des augmentations de capital pouvant résulter, immédiatement ou à terme, de ces autorisations ne pourra excéder 10 millions d'euros. La période de validité de ces autorisations est de 26 mois. Ces autorisations annulent et remplacent les autorisations consenties par l'Assemblée générale mixte du 12 mai 2005 et qui n'ont pas été utilisées.

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a également autorisé le Conseil d'administration à émettre des obligations convertibles en actions avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le montant nominal global des augmentations de capital social pouvant résulter de cette autorisation ne pourra excéder 5 millions d'euros, ce plafond s'inscrivant lui-même dans la limite globale de 10 millions d'euros indiquée ci-dessus. La période de validité de cette autorisation est de 26 mois.

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration à émettre en une seule fois des obligations assorties de bons de souscription et / ou d'acquisition d'actions remboursables (les «OBSAAR»), les obligations et les bons de souscription et / ou d'acquisition d'actions (les «BSAAR») étant détachables dès l'émission des OBSAAR. Le montant nominal des OBSAAR susceptibles d'être émises en vertu de cette autorisation s'élèvera au maximum à 40 millions d'euros. Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu de la présente délégation s'imputera sur le plafond de 10 millions d'euros indiqué ci-dessus.

En conséquence des précédentes autorisations, et pour se conformer aux dispositions de l'article L.225-129 VII du Code de Commerce qui impose le vote d'une résolution d'augmentation de capital réservée aux salariés à chaque décision d'augmentation de capital, l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration à émettre des actions réservées aux salariés adhérents du Plan d'Epargne Groupe. Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées dans le cadre de cette autorisation ne pourra excéder un montant maximum de 140 000 €, soit approximativement 0,50% du capital de la Société. L'autorisation, qui annule les autorisations antérieures, est valable 26 mois.

#### **Tableau d'évolution du capital**

<b>Dates</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Capital après opération</b>	<b>Prime d'émission</b>	<b>Nombre cumulé d'actions après opération</b>
31.12.2001	Création de 18 729 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 256 924	292 041	11 128 462
31.12.2002	Création de 10 688 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 278 300	180 704	11 139 150
27.11.2003	Création de 3750 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 285 800	63 512	11 142 900
23.12.2003	Création de 54 990 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	22 395 780	1 110 798	11 197 890
15.04.2004	Création de 2000 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 399 780	30 520	11 199 890
20.08.2004	Création de 2500 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 404 780	38 150	11 202 390
19.10.2004	Création de 2 489 420 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital en numéraire avec maintien du DPS	27 383 620	58 003 486	13 691 810
16.12.2004	Création de 46 328 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	27 476 276	1 176 731	13 738 138
31.12.2004	Création de 17 439 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	27 511 154	254 261	13 755 577
31.12.2005	Création de 85 775 actions de € 2 de nominal par la levée d'options de souscription	27 682 704	1 829 333	13 841 352
28.06.2006	Création de 44 494 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	27 771 692	1 388 213	13 885 846
31.12.2006	Création de 79 629 actions de € 2 de nominal par la levée d'options de souscription	27 930 950	2 219 832	13 965 475

25.07.2007	Création de 30 900 actions de €2 de nominal résultant de l'attribution d'actions gratuites	27 992 750	1 721 748* * réserve indisponible	13 996 375
11.09.2007	Création de 200 191 actions de 2€ de nominal par la levée d'options de souscription	28 393 132	6 627 591	14 196 566

### **Franchissements de seuil**

19 février 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la hausse le seuil de 4 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 4,18 % du capital et 4,17 % des droits de vote.

27 février 2007 : BNP Paribas Asset Management a franchi à la hausse le seuil de 2 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 2,2059 % du capital et 2,1956 % des droits de vote.

9 mars 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 5,05 % du capital et des droits de vote.

30 avril 2007 : Centaurus Capital LP a franchi à la hausse le seuil de 1 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 1,003 % du capital et des droits de vote.

10 mai 2007 : Centaurus Capital LP a franchi à la hausse le seuil de 2 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 2,13 % du capital et des droits de vote.

25 mai 2007 : Arnhold and S. Bleichroeder Adviser, LLC a franchi à la baisse le seuil de 1 % du capital et des droits de vote.

28 juin 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la baisse le seuil de 5 % du capital et des droits de vote.

29 juin 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la baisse le seuil de 4 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 3,4 % du capital et des droits de vote.

2 juillet 2007 : Natixis Asset Management a franchi à la hausse le seuil de 1 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 1,08 % du capital et des droits de vote.

4 juillet 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la baisse le seuil de 3 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 2,91 % du capital et des droits de vote.

19 juillet 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la baisse le seuil de 2 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 1,79 % du capital et des droits de vote.

9 août 2007 : Sofina a franchi à la hausse les seuils des 1 et 2 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 2,52 % du capital et des droits de vote.



## Marché de titres

Les actions sont admises au Premier Marché de la Bourse de Paris au SRD (Service à Règlement Différé). L'action Carbone Lorraine fait partie de la composition des indices SBF 120, CAC Mid100 et Next 150.

14 196 566 actions sont admises à la cote.

Action Carbone Lorraine	Nombre d'actions échangées (en unité)	Capitaux échangés (en M €) <sup>(1)</sup>	Cours extrêmes <sup>(2)</sup>	
			Plus haut (en €)	Plus bas (en €)
<b>2005</b>				
Juillet	772 260	30,37	40,50	38,05
Août	854 267	31,18	39,35	35,80
Septembre	1 562 541	60,03	39,48	36,78
Octobre	1 146 850	37,67	38,66	32,30
Novembre	1 740 182	62,51	35,97	31,20
Décembre	1 247 992	48,10	39,09	36,10
<b>2006</b>				
Janvier	1 037 421	41,98	41,30	38,22
Février	917 362	38,32	42,62	39,82
Mars	1 173 798	51,81	44,48	39,10
Avril	963 397	43,82	46,40	41,00
Mai	1 510 525	65,35	51,00	39,56
Juin	937 354	40,26	43,90	36,55
Juillet	760 010	31,26	43,60	37,41
Août	469 573	19,17	41,00	39,10
Septembre	1 075 966	47,06	43,89	43,74
Octobre	787 581	34,33	45,00	41,70
Novembre	929 624	40,35	45,00	41,30
Décembre	1 145 140	48,89	43,90	40,01
<b>2007</b>				
Janvier	1 025 715	45,31	44,84	42,65
Février	1 273 907	54,87	46,00	41,20
Mars	1 125 979	49,31	45,68	41,06
Avril	1 089 672	51,06	48,39	45
Mai	1 938 239	100,23	54,37	48,9
Juin	1 491 290	82,36	58,2	52,82
Juillet	1 667 459	94,75	58,46	52,5
Août	2 101 050	111,99	59,38	48,2
Septembre	1 635 094	86,43	54,49	49,41

Source : Bloomberg.  
(1) Sur la base du cours moyen mensuel.  
(2) Sur la base des cours extrêmes mensuels en cours de séance.

	Nb. d'actions à la clôture de l'exercice	Revenu par action (en euros)			Cours de Bourse (en euros)			Taux de rendement global sur la base du dernier cours
		Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global	+ haut	+ bas	Dernier	
2002	11 139 150	0,60	0,30	0,90	39,48	20,10	22,26	4,04 %
2003	11 197 890	0	0	0	34,49	13,80	29,15	n/a
2004	13 755 577	0,55	n/a	0,55	39,60	27,12	39,03	1,41 %
2005	13 841 352	0,70	n/a	0,70	43,75	31,20	38,60	1,81 %
2006	13 965 475	0,85	n/a	0,85	51,00	36,55	42,65	2,0 %

Les dividendes sont prescrits dans les formes et délais légaux, soit 5 ans à compter de leur date de mise en paiement. Passé ce délai, ils sont versés au Trésor.

### **Titres donnant accès au capital**

Le nombre d'options de souscription d'actions restant à exercer au 24 septembre 2007 (après prise en compte des annulations) permet d'acquérir 425 589 actions nouvelles de 2 euros de nominal. A part les options de souscription, il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital de Carbone Lorraine.

### **Répartition et évolution du capital**

Au 30 juin 2007, la répartition du capital était la suivante :

Institutionnels français :	29,2 %
Institutionnels autres pays :	41,1 %
Actionnaires individuels :	28,0 %
Actionnaires salariés :	1,5 %
Auto-détention :	0,2 %

Au 24 septembre 2007, le capital de la société est de 28 393 132 euros divisé en 14 196 566 actions de 2 euros de nominal chacune. Le nombre de droits de vote est de 14 167 669, les titres auto-détenus étant dépourvus de droits de vote. Il n'existe pas de droits de vote doubles.

## Options de souscription

L'Assemblée générale du 24 mai 2007, dans sa dix-neuvième résolution, a autorisé le Conseil d'administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles Le Carbone Lorraine, les bénéficiaires étant désignés par le Conseil d'administration parmi les dirigeants sociaux et les salariés, ou certains d'entre eux seulement, de la Société et de ceux des sociétés qui lui sont liées. Le nombre maximal d'actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des options consenties au titre de cette autorisation est limité 165 000 actions de 2€ de nominal. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'administration en date du 25 juillet 2007, a fait usage de cette autorisation et a décidé d'attribuer à 30 cadres dirigeants du Groupe des options permettant de souscrire 165 000 actions Le Carbone Lorraine de 2€ nominal et a fixé les conditions ainsi que les modalités des options. Après cette attribution, les options de souscription détenues par le personnel représenteront 3,1% du capital actuel. Le Conseil d'administration a fixé à 57,24€ par action le prix que chaque bénéficiaire devra payer pour souscrire les actions qui lui sont proposées. Ce prix correspond à la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant ce jour.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, 200 191 options ont été levées.

### Stock-options : historique des attributions en cours

	Plan 1997 Tranche 3	Plan 1999 Tranche 5	Plan 2000 Tranche 6	Plan 2000 Tranche 7	Plan 2001 Tranche 8	Plan 2003 Tranche 10	Plan 2007 Tranche 11	Total
Date du Conseil d'administration	17 juin 1997	08 mars 1999	10 mai 2000	15 septembre 2000	18 janvier 2001	14 mai 2003	25 juillet 2007	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	139 909	190 025	449 145	9 370	4 685	130 163	165 000	1 088 297
- dont mandataires sociaux	13 014	15 617	31 234	0	0	9 370	25 000	94 235
- dont 10 premiers attributaires	65 074	70 931	149 922	9 370	4 685	44 825	72 250	417 057
Prix de souscription	36,36	34,58	45,14	46,01	48,5	21,21	57,24	
Point de départ d'exercice des options	juin 2002	mars 2004	mai 2005	septembre 2005	janvier 2006	mai 2007	juillet 2011	
Date d'expiration	juin 2007	mars 2009	mai 2010	septembre 2010	janvier 2011	mai 2013	juillet 2017	
Nombre cumulé d'actions souscrites au 24 septembre 2007	130 148	70 938	37 381	0	0	33 413	0	271 880
Options annulées au 24.07.07	9 761	35 141	288 483	6 246	3 123	48 074	0	390 828
Dont options annulées en 2007	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Options restant à lever au 24.09.07</b>	<b>0</b>	<b>83 946</b>	<b>123 281</b>	<b>3 124</b>	<b>1 562</b>	<b>48 676</b>	<b>165 000</b>	<b>425 589 *</b>

\* Dont 57 276 détenues par les mandataires sociaux (P-DG).

### Stock-options : mandataires sociaux

	Nombre d'options attribuées/souscrites	Prix	Date d'échéance
Options consenties depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2007 à chaque mandataire social			
P-D. G	25 000	57,24	Juillet 2017
Options levées depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2007 par chaque mandataire social			
P-D. G	13 014	36,36	Juin 2007

## Stock-options : 10 premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre d'options attribuées/souscrites	Prix d'exercice moyen pondéré	Plan 1997 Tranche 3	Plan 1999 Tranche 5	Plan 2000 Tranche 6	Plan 2003 Tranche 10
Options consenties depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2007 aux 10 salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	72 250					
Options levées depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2007 par les 10 salariés dont le nombre d'options souscrites est le plus élevé	85 414	35,32	32 339	25 379	15 722	11 974

### **Attributions d'actions gratuites**

L'Assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer, en une ou plusieurs fois, 20 000 actions gratuites de la Société au profit de tout ou partie des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Les catégories de personnel bénéficiaires de ces actions sont, lors de chaque utilisation de l'autorisation, déterminées par le Conseil d'administration. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

Au 24 septembre 2007, le Conseil d'administration n'a fait usage de cette autorisation.

En date du 25 juillet 2007, le Conseil d'administration a constaté l'attribution définitive de 30 900 actions à l'issue de la période d'acquisition du Plan d'attribution 2005. En application dudit plan 2005, lesdites actions sont indisponibles pour une période de deux ans à compter du 2 juillet 2007.

## **4. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

Le document de référence 2006, page 18, décrit la politique d'investissement du groupe Carbone Lorraine.

Les investissements pris en charge au 31 août 2007 sur la période 2007 s'élèvent à 32,7M€.

En 2007, les principaux investissements pris en charge depuis le début de l'année sont :

- l'usine de Chongqing,
- l'acquisition de la société Lenoir Elec
- des investissements de capacité sur les sites des trois activités du Groupe.

Selon la procédure interne du groupe, le Conseil d'administration autorise tout investissement supérieur à 6M€ ainsi que toute acquisition supérieure à 3M€. A ce titre, parmi les investissements pris en charge depuis le début de l'année, l'usine de Chongqing et l'acquisition de Lenoir Elec ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Les principales modifications de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2005, 2006 et en 2007 sont les suivantes :

- au cours de l'exercice 2005, la société Carbone Lorraine Composants a absorbé la société Astrad (commercialisation de freins) acquise au 1<sup>er</sup> trimestre 2005 ;
- au cours de l'exercice 2006, le Groupe a acquis la société américaine Graphite

Engineering & Sales le 1<sup>er</sup> février 2006, la société française Kapp début septembre 2006 et a cédé les actifs de la société Astro Service Center au cours du second semestre 2006.

- au cours de l'exercice 2007, la société Ferraz France a pris une participation majoritaire dans la société Lenoir Elec en janvier 2007, les sociétés CL India et CL Madras sont entrées dans le périmètre de consolidation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Aucun complément de prix n'a été accordé pour l'acquisition d'Astrad en 2005 ni pour les deux acquisitions (Kapp et GES) en 2006. L'acquisition de Lenoir Elec a fait l'objet d'un engagement de rachat des minoritaires dont le coût est fonction de l'atteinte d'objectifs d'EBE. Ce complément est actuellement évalué pour 5,4 M€ dans la dette.

## **5. RISQUES DE LIQUIDITE**

Le risque de liquidité du groupe Carbone Lorraine est illustré dans le document de référence 2006 page 60 et plus précisément dans le paragraphe intitulé « Emprunts confirmés au 31 décembre 2006 ».

L'utilisation des deux contrats majeurs de financement dont dispose Carbone Lorraine est mise à jour dans le présent document page 38.

En complément il est à noter que Carbone Lorraine dispose, à travers sa filiale de Chongqing en Chine, de deux lignes de crédit négociées en juillet 2006. L'une de USD 16 millions dont l'échéance est en juillet 2009 (3 ans à l'origine) et l'autre de USD 9 millions dont l'échéance est juillet 2008 (un an à l'origine, renouvelée en juillet 2007 pour un an). A fin juin 2007, seule la ligne de USD 16 millions est utilisée pour USD 13,4 millions.

Ces emprunts seront consolidées au 31 décembre 2007 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier.

## **6. LITIGES**

### ***Procédure d'appel en Europe :***

La procédure d'appel contre la Commission Européenne n'a connu aucune évolution depuis le dépôt du document de référence.

Pour mémoire, il est rappelé que cette procédure a été diligentée par la société en février 2004 devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes contre l'amende de 43,05 millions d'euros imposée en décembre 2003 par la Commission Européenne pour des pratiques anti-concurrentielles sur la période 1988 – 1999 dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. En mars 2005, Carbone Lorraine a bloqué, sans que cela influe sur l'appel en cours, 20 millions d'euros sur un compte séquestre auprès de la Commission Européenne afin de réduire les frais induits par l'allongement des délais de procédure.

### ***Procédures civiles en Amérique du Nord (USA- Canada) :***

Depuis le dépôt du document de référence, la procédure séparée diligentée par certains clients (opt-out) devant le tribunal fédéral américain dans le domaine des balais pour moteurs électriques a connu l'évolution suivante : le juge fédéral américain a décidé en août 2007 de rejeter toutes demandes d'indemnisation visant à obtenir réparation d'un préjudice pour des achats de produits effectués en dehors des Etats-Unis. En réponse à cette décision, les avocats des clients (opt-out) ont indiqué qu'ils avaient l'intention d'initier une action similaire en demande de réparation devant les tribunaux anglais.

La procédure civile initiée en 2004 au Canada par certains clients contre les principaux fabricants de balais en graphite canadiens, dont Carbone of America Ltd, filiale de Carbone Lorraine, n'a connu aucune évolution depuis le dépôt du document de référence.

Depuis 1999, le Groupe a mis en oeuvre un programme mondial de formation et de sensibilisation de ses responsables opérationnels et commerciaux aux réglementations sur la concurrence. Des mesures très strictes de contrôle interne et externe assurent l'application scrupuleuse des règles de la concurrence dans l'ensemble des pays où le groupe est présent.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle soit menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

## 7. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

### Composition du Conseil d'administration

Noms	Date de première nomination	Date de dernier renouvellement	Date de fin de mandat	Autres mandats
<b>Claude COCOZZA</b> né le 1er juin 1947 Président-Directeur Général	08/06/93	24/05/07	Assemblée générale 2013	<b>Administrateur et Président de :</b> Carbone Lorraine NORTH AMERICA, UGIMAG SA <b>Administrateur de :</b> Entreprise THIVENT, SOFACEL
<b>Hervé COUFFIN</b> né le 26 octobre 1951 Administrateur, Membre du Comité des Rémunérations Membre du Comité d'audit et des comptes	22/05/95	24/05/07	Assemblée générale 2013	<b>Président-Directeur Général de :</b> CALLISTO <b>Associé Gérant de :</b> HC Conseil <b>Administrateur de :</b> ANTARGAZ, IPSEN, NEUF CEGETEL Compagnie Franco-Tunisienne des Pétroles (société tunisienne) <b>Ancien Administrateur de :</b> GERFLOR, CEVA, COPAREX
<b>Jean-Paul JACAMON</b> né le 5 août 1947 Administrateur, Membre du Comité des nominations et des rémunérations Membre du Comité stratégique	22/01/03	24/05/07	Assemblée générale 2013	<b>Administrateur de :</b> ALCAN (Canada), ASTEEL, TOCKHEIM <b>Président du Conseil de Surveillance de :</b> CAMERON FRANCE
<b>Jean-Claude KARPELES</b> né le 15 juin 1940 Administrateur, Membre du Comité d'audit et des comptes	06/04/99	12/05/05	Assemblée générale 2011	<b>Délégué Général de :</b> FIEEC, GIMELEC <b>Gérant de :</b> ELEC Promotion SARL, GIMELEC Promotion SARL <b>Administrateur de :</b> CPI Media <b>Président du Conseil de Surveillance de :</b> la SA du Château de Campuget <b>Membre de :</b> la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
<b>Agnès LEMARCHAND</b> née le 29 décembre 1954 Administrateur Membre du Comité stratégique	24/05/07		Assemblée générale 2013	<b>Président et Administrateur de :</b> STEELEY DOLOMITE Ltd.
<b>Henri-Dominique PETIT</b> né le 3 juillet 1948 Administrateur Membre du Comité des nominations et des rémunérations	24/05/07		Assemblée générale 2013	<b>Président-Directeur Général de :</b> SPERIAN PROTECTION (ex-Bacou Dalloz) <b>Administrateur de :</b> Sperian Protective Apparel Ltd. (Canada), Sperian Protection USA Inc. (USA), Survivair Respirators LLC (USA), Bacou-Dalloz Safety Inc. (USA), Sperian Eye & Face Protection Inc. (USA), Sperian Protection Instrumentation LLC (USA), Glendale Protective Technologies Inc. (USA), Sperian Protection Investment Inc. (USA), SP USA Finance Inc. (USA), Sperian Fall Protection Inc. (USA), Sperian Protective Apparel USA LLC (USA), BMP I Inc. (USA), Sperian Fall Arrest Systems Inc. (USA), Sperian Protective Gloves USA LLC (USA), Sperian Metal Mesh Protection USA Inc., Sperian Protection Americas Inc. (USA) Sperian Hearing Protection LLC (USA), Sperian Protection Optical Inc. (USA), Chesapeake Corp. (USA)
<b>Walter PIZZAFERRI</b> né le 20 août 1957 Administrateur, Président du Comité stratégique	06/04/99	12/05/05	Assemblée générale 2011	<b>Président-Directeur Général de :</b> AKEANCE INDUSTRIES <b>Gérant de :</b> TERCARA, LES VERRIERES DE MONTAGNAC
<b>Philippe ROLLIER</b> né le 19 février 1943 Administrateur Membre du Comité d'audit et des comptes	24/05/07		Assemblée générale 2013	<b>Administrateur de :</b> MORIA SA, SPERIAN PROTECTION (ex-Bacou Dalloz), SONOCO (USA), MONIER <b>Gérant de :</b> Cybèle

## Composition du Comité directeur

### **Claude Cocozza**

Président-Directeur Général

### **Ernest Totino**

Directeur Général Adjoint

### **Bernard Leduc**

Directeur des Ressources Humaines, Directeur Qualité et Progrès Continu

### **Marc Renart**

Directeur de l'activité Protection Électrique

### **Jean-Claude Suquet**

Directeur Administratif et Financier

### **Luc Themelin**

Directeur des activités Hautes Températures et Freins

## Composition du Comité d'audit et des comptes

Hervé Couffin (Président)

Jean-Claude Karpeles

Philippe Rollier

## Composition du Comité stratégique

Walter Pizzaferi (Président)

Claude Cocozza

Jean-Paul Jacamon

Jean-Claude Karpeles

Agnès Lemarchand

## Composition du Comité des nominations et des rémunérations

Jean-Pierre Jacamon (Président)

Hervé Couffin

Agnès Lemarchand

Henri-Dominique Petit

Il n'existe aucun liens familiaux entre les membres du Conseil d'administration ou entre ceux du Comité directeur, ni entre eux.

Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée contre aucun des membres du Conseil d'administration ou du Comité directeur au cours des cinq dernières années au moins.

Aucun des membres du Conseil d'administration ou du Comité directeur n'a été associé à aucune faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins.

Aucune incrimination ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre aucun des membres du Conseil d'administration ou du Comité directeur au cours des cinq dernières années au moins.



Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs d'aucun des membres du Conseil d'administration ou du Comité directeur à l'égard de Le Carbone Lorraine SA.

Les membres du Conseil d'administration, la direction générale ainsi que les principaux dirigeants du Groupe se sont engagés à ne procéder à aucune opération de vente ou d'achat des titres de la Société durant les périodes d'abstention. Pour l'exercice 2007, les périodes d'abstention sont :

- **Jusqu'au 9 février 2007** à l'occasion de l'annonce du 31 janvier 2007 sur le chiffre d'affaires annuel 2006;
- **du 9 mars au 30 mars 2007** à l'occasion de l'annonce prévue le 20 mars sur les comptes annuels 2006
- **du 16 avril au 4 mai 2007** à l'occasion de l'annonce prévue le 25 avril 2007 sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
- **du 13 juillet au 3 août 2007** à l'occasion de l'annonce prévue le 24 juillet 2007 sur le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2007 ;
- **du 3 septembre au 21 septembre 2007** à l'occasion de l'annonce prévue le 12 septembre sur les comptes semestriels;
- **du 15 octobre au 2 novembre 2007** à l'occasion de l'annonce prévue le 24 octobre 2007 sur le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2007 ;

Il n'existe aucun contrat de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à Carbone Lorraine ou à l'une quelconque de ses filiales.

## **8 . EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES**

### **8.1 Evolution récente**

#### ***La Société a publié le 20 septembre 2007 le communiqué suivant :***

*Carbone Lorraine poursuit sa politique de développement en Asie en inaugurant une nouvelle unité de production à Shanghai, dédiée au marché éolien et aux applications industrielles.*

Plus de 100 invités, grands constructeurs asiatiques, presse internationale et autorités locales, ont visité hier le nouvel atelier chinois du groupe Carbone Lorraine.

L'ensemble industriel ultra moderne de plus de 4000m<sup>2</sup>, est consacré à la fabrication de balais, et porte-balais, ainsi que d'innovants baguiers et systèmes de transfert de signaux ; autant de produits dédiés au marché éolien, à la génération d'énergie et aux applications industrielles et ferroviaires.

Grâce à ses installations de haute technologie, et à une importante capacité de production, le site approvisionnera une grande partie des pays d'Asie. Seul site de la zone en mesure de fabriquer des baguiers d'éoliennes de grande puissance (plusieurs MW) et des baguiers de transfert de signaux, il pourra répondre aux demandes des constructeurs asiatiques et internationaux.

Ce projet repose sur le savoir-faire du Groupe en matière de développement international et les solides compétences de ses équipes chinoises.

La mise en service de ce nouvel atelier en Chine s'inscrit dans la stratégie du Groupe, fondée sur un développement géographique en Asie et un positionnement actif sur des marchés porteurs. Carbone Lorraine s'attend à une croissance de ses ventes de l'ordre de 20 % par an dans l'éolien. Ce marché constitue un axe important de la stratégie de croissance du Groupe, qui vise un chiffre d'affaires total d'un milliard d'euros en 2011.

#### ***La Société a publié le 12 septembre 2007 le communiqué suivant :***

Le Conseil d'administration de Carbone Lorraine s'est réuni le 11 septembre 2007 et a arrêté les comptes du premier semestre.

Commentant les résultats semestriels 2007, Claude Coccozza, Président-Directeur Général du Groupe, a déclaré :

*«Nous enregistrons au premier semestre 2007 une forte progression des ventes et une rentabilité satisfaisante alors que certains équipements sont encore en phase de démarrage.*

*Depuis trois ans nous menons une stratégie visant à transformer Carbone Lorraine en société de croissance. Elle porte aujourd'hui ses fruits. Maintenant que nous avons renforcé nos quatre capteurs de croissance – Asie, Innovation, Efficacité énergétique et Acquisitions - nous nous fixons deux objectifs ambitieux pour 2011 : atteindre un milliard d'euros de chiffre d'affaires et faire croître notre ROCE de 50 %.* »

## Compte de résultat simplifié

<i>en millions d'euros</i>	<b>S1 2006</b>	<b>S1 2007</b>
Chiffre d'affaires	324,4	346,7
Résultat opérationnel courant	33,4	37,4
Résultat opérationnel	31,8	33,5
Résultat net du Groupe	18,9	19,4

### Chiffre d'affaires consolidé

Carbone Lorraine a réalisé au premier semestre 2007 un chiffre d'affaires de 347 M€, en forte croissance par rapport à l'an dernier : +11 % à changes constants en incluant les ventes de nos récentes acquisitions et + 8 % à périmètre et changes constants.

### Résultat opérationnel courant

Le **résultat opérationnel courant** progresse de 12 % à 37,4 M€. La marge opérationnelle courante s'établit à 10,8 % du chiffre d'affaires.

Les **Systèmes et Matériaux Avancés** ont réalisé des ventes élevées, notamment sur les marchés de l'électronique et du solaire. Leur résultat opérationnel courant est en hausse de 5 % à 22,6 M€. Il représente 17,7 % du chiffre d'affaires, comme en 2006.

L'activité **Protection Electrique** s'est développée rapidement sur l'ensemble de ses produits et zones géographiques, grâce à une offre innovante et au renforcement de ses moyens commerciaux. Son résultat opérationnel courant est en hausse de 7 % à 11,6 M€. Il représente 10 % du chiffre d'affaires.

Les **Applications Electriques** ont tiré parti des ventes importantes en Asie et sur le marché de l'éolien, ainsi que des premiers effets de la restructuration nord-américaine. Le résultat opérationnel courant représente 10,8 % du chiffre d'affaires, soit une progression de 2,6 points par rapport au premier semestre 2006.

### Résultat opérationnel

Le **résultat opérationnel** du Groupe atteint 33,5 millions d'euros, en croissance de 5 %. Les charges non récurrentes nettes sont au niveau annoncé de 3,9 millions d'euros ; elles concernent principalement le démarrage des nouvelles filiales chinoises et les transferts de production dans les Applications Electriques. La marge opérationnelle du Groupe atteint 9,7 %.

### Résultat net

Sur le semestre, le résultat net du Groupe atteint 19,4 millions d'euros. Il est comme prévu en légère progression, en dépit de l'impact des projets en phase de démarrage.

### Endettement

L'endettement du Groupe s'élève à 183 M€ contre 176 M€ au 30 juin 2006. Le ratio d'endettement sur fonds propres est de 0,57 contre 0,59 fin juin 2006. La structure financière reste donc très solide alors que le Groupe achève de financer ses importants projets de croissance.

## Perspectives 2007

Pour l'année 2007, le Groupe vise maintenant une croissance du chiffre d'affaires d'au moins 6 à 7 % à périmètre et changes constants, et confirme une progression de son résultat opérationnel après prise en charge des éléments non récurrents annoncés.

## Plan de croissance 2011

Au cours des dernières années, le Groupe s'est focalisé sur sa transformation en société de croissance : positionnement du Groupe sur des marchés porteurs et développement de capteurs de croissance efficaces ; le potentiel de croissance de Carbone Lorraine en est aujourd'hui renforcé.

Précédemment, Carbone Lorraine avait mis en œuvre des restructurations importantes en vue de bénéficier d'une base industrielle solide et moderne.

Ces deux transformations doivent permettre au Groupe aussi bien de résister encore plus efficacement dans les périodes de basse conjoncture que de profiter au mieux des périodes de conjoncture élevée.

Le portefeuille de projets de croissance actuel va apporter des ventes supplémentaires significatives dès 2008, et devrait monter en puissance au cours des quatre prochaines années. En prenant pour hypothèse que les conditions économiques, en particulier la croissance des principales zones, seront analogues à celles prévalant actuellement, le Groupe se fixe les deux objectifs suivants pour 2011 :

- **1 milliard d'euros de chiffres d'affaires.** La progression des ventes sera particulièrement soutenue sur les marchés cibles de l'électronique, des énergies renouvelables et de la chimie/pharmacie, ainsi que sur la zone Asie. Des acquisitions ciblées contribueront également à la croissance du Groupe.
- **Un ROCE en hausse de 50 %.** Le Groupe vise une rentabilité des capitaux employés d'environ 17 % avant impôts dans les conditions pré-citées ; elle sera obtenue par un effet volume important, la poursuite des actions de productivité, une progression modérée des capitaux engagés – les investissements de base ayant été réalisés – et par une politique d'acquisitions aux critères de rentabilité stricts.

La réalisation du plan de croissance et l'atteinte des objectifs ci-dessus sont particulièrement motivants pour les collaborateurs du Groupe et devraient engendrer pour ses actionnaires une forte création de valeur.

## ***La Société a publié le 24 juillet 2007 le communiqué suivant :***

Au cours du deuxième trimestre 2007, Carbone Lorraine a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 178 M€, en hausse de 9 % en valeurs historiques et de 8 % à périmètre et changes constants.

Sur l'ensemble du semestre, le chiffre d'affaires s'élève à 347 M€, en hausse de 7 % en valeurs historiques et 8 % à périmètre et changes constants. En intégrant l'effet des acquisitions récemment réalisées, la hausse atteint 11 % à changes constants.

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>T2 2007</b> (en M€)	<b>Var.*</b> T2 07/ T2 06	<b>S1 2007</b> (en M€)	<b>Var.*</b> S1 07/ S1 06
Systèmes et Matériaux Avancés	64	+3 %	128	+5 %
Applications Electriques	53	+6 %	103	+3 %
Protection Electrique	61	+17 %	116	+16 %
<b>Total Groupe</b>	<b>178</b>	<b>+8 %</b>	<b>347</b>	<b>+8 %</b>

### **Systemes et Matériaux Avancés**

Les ventes des systèmes et matériaux avancés se sont élevées à 64 M€ au deuxième trimestre. Elles sont en hausse de 3 % à périmètre et changes constants par rapport à l'an passé. Les marchés des équipements en graphite pour applications hautes températures et anticorrosion sont toujours très soutenus. L'usine américaine de blocs de graphite fonctionne à pleine capacité et la nouvelle usine chinoise est entrée comme prévu en phase de démarrage.

Le chiffre d'affaires atteint 128 M€ sur le semestre et progresse de 8 % à changes constants en intégrant les ventes des sociétés acquises l'an dernier.

### **Applications Electriques**

En Applications Electriques, le chiffre d'affaires de 53 M€ pour le deuxième trimestre est en hausse de 6 % à périmètre et changes constants. La croissance bénéficie de la forte demande de l'industrie éolienne. Par ailleurs les ventes pour l'industrie automobile se sont stabilisées grâce au développement en Asie et aux hausses de prix.

Sur le semestre, les ventes des Applications Electriques s'élèvent à 103 M€ et progressent de 6 % à changes constants en intégrant les ventes en Inde nouvellement consolidées.

### **Protection Electrique**

En Protection Electrique, le chiffre d'affaires atteint 61 M€ au deuxième trimestre et est en hausse de 17 % à périmètre et changes constants. La croissance est forte aussi bien en fusibles à usages généraux qu'en fusibles et refroidisseurs pour la protection des semi-conducteurs.

Sur l'ensemble du semestre, les ventes de la Protection Electrique atteignent 116 M€ et progressent de 19 % à changes constants en intégrant les ventes de la société Lenoir Elec acquise en début d'année.

---

\* à périmètre et changes constants – Chiffres non audités

## Perspectives

L'activité soutenue du premier semestre amène le Groupe à revoir à la hausse l'objectif de croissance des ventes de l'année 2007. Dans la conjoncture économique actuelle, la croissance des ventes devrait être d'au moins 6 à 7 % à périmètre et changes constants.

### **La Société a publié le 25 avril 2007 le communiqué suivant :**

La forte croissance des ventes de Carbone Lorraine s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2007. Le chiffre d'affaires s'élève à 169 M€, en hausse de 7 % à périmètre et changes constants. En valeurs historiques, la hausse est de 4 %, après un effet de change de -4 % et un effet de périmètre de +1 %.

<b>Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2007</b>	<b>T1 06</b> (en M€)	<b>T1 07</b> (en M€)	<b>Variation*</b> T1 07/T1 06
Systemes et Matériaux Avancés	60	64	+7 %
Protection Electrique	51	55	+14 %
Applications Electriques	51	50	+1 %
<b>Total Groupe</b>	<b>162</b>	<b>169</b>	<b>+7 %</b>

### **Systemes et Matériaux Avancés**

Les ventes des Systemes et Matériaux Avancés enregistrent une nouvelle forte hausse, avec un chiffre d'affaires de 64 M€, en hausse de 7 % à périmètre et changes constants.

Les applications à hautes températures du graphite, à destination notamment des marchés de l'électronique, ainsi que les ventes d'équipements anti-corrosion enregistrent une très belle performance. La croissance a été particulièrement forte en Asie.

La construction de l'usine chinoise de Chongqing est en voie d'achèvement, et le démarrage des premiers équipements se déroule comme prévu. Cette usine ajoutera fin 2007 une capacité annuelle de production de 2 000 tonnes de blocs de graphite à celle de la division Hautes Températures.

### **Protection Electrique**

La croissance des ventes de Protection Electrique a été à nouveau particulièrement soutenue. Le chiffre d'affaires atteint 55 millions d'euros sur le trimestre, en progression de 14 % à périmètre et changes constants.

---

\* à périmètre et changes constants – chiffres non audité

Les ventes progressent sur l'ensemble des produits et sur toutes les zones géographiques. L'activité continue d'être notamment bien orientée en Amérique du Nord, en particulier dans les ventes aux distributeurs.

La Protection Electrique bénéficie pleinement des actions menées ces dernières années visant à renforcer ses forces commerciales, à restructurer l'outil industriel et à accélérer les lancements de produits innovants.

### **Applications Electriques**

En Applications Electriques, le chiffre d'affaires s'élève à 50 M€. Il progresse de 1 % à périmètre et changes constants.

Les ventes à destination des moteurs industriels continuent de progresser, notamment sur les marchés très dynamiques de l'énergie éolienne.

Les ventes sur le marché automobile sont, comme attendu, en recul en raison des effets conjugués de la contraction de la demande en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que d'une politique volontariste de sélectivité des commandes. Le transfert de la production nord-américaine vers l'Inde et la France est en cours et sera, comme annoncé, finalisé en fin d'année.

### **Perspectives**

La progression des ventes du premier trimestre 2007 bénéficie à nouveau d'une conjoncture porteuse et de la transformation, bien engagée, de Carbone Lorraine en société de croissance. Les perspectives des prochains trimestres s'inscrivent dans cette même dynamique.

Dans les conditions économiques actuelles, une croissance soutenue des ventes et une nouvelle progression des résultats sont attendus pour l'ensemble de l'année 2007.

### ***La Société a publié le 20 mars 2007 le communiqué suivant :***

Le Conseil d'administration de Carbone Lorraine s'est réuni le 19 mars 2007 et a arrêté les comptes de l'exercice 2006.

Commentant les résultats de l'année, Claude Coccozza, Président-Directeur Général du Groupe, a déclaré :

*«La forte progression des ventes réalisée sur l'année 2006 montre que la transformation de Carbone Lorraine en société de croissance est désormais bien engagée. Cette croissance résulte du travail accompli sur les quatre axes stratégiques du Groupe : développement en Asie, marchés liés à l'efficacité énergétique, innovation et acquisitions ciblées. Dans ce contexte, les résultats du Groupe sont en forte progression. A 34,9 M€, notre résultat net est en hausse de 55 %.»*

## Compte de résultat simplifié (IFRS)

<i>En millions d'euros</i>	2005	2006
Chiffre d'affaires	583	640
Résultat opérationnel	53,5	61,0
Marge opérationnelle (%)	9,2 %	9,5 %
Résultat net des activités poursuivies	35,3	40,3
Résultat net des activités cédées ou arrêtées	(12,8)	(5,4)
Résultat net ( <i>part du Groupe</i> )	22,5	34,9

### Chiffre d'affaires consolidé : 640 millions d'euros (+ 10 %)

Carbone Lorraine a réalisé sur l'année 2006 un chiffre d'affaires de 640 M€, en forte croissance par rapport à l'an dernier : + 10 % en valeurs historiques, +10 % à changes constants et + 7 % à périmètre et changes constants. Les ventes ont progressé sur les principales zones géographiques : Europe + 7 %, Amérique du Nord + 5 %, Asie + 15 %.

### Résultat opérationnel : 61 millions d'euros (9,5 % du CA)

Le résultat opérationnel progresse de 14 % à 61 M€. La marge opérationnelle s'établit à 9,5 % du chiffre d'affaires.

Avec un positionnement sur des marchés en forte croissance, les Systèmes et Matériaux Avancés ont continué de bénéficier de volumes élevés, notamment dans l'électronique et les énergies renouvelables. Leur résultat opérationnel est en hausse de 15 %.

Dans les Applications Electriques, le succès des nouveaux produits pour les éoliennes compense le recul des ventes à destination des marchés automobiles. La baisse du résultat opérationnel de 1 M€ prend en compte pour 2 M€ les premières charges liées à la fermeture de l'usine nord-américaine de production de balais pour moteurs auxiliaires automobiles. Cette fermeture sera achevée fin 2007 et conduira à une amélioration sensible de la rentabilité.

En Protection Electrique, la croissance a été très forte sur toutes les zones, aussi bien en fusibles de protection des semi-conducteurs qu'en fusibles à usages généraux. Cette croissance, ainsi que le démarrage réussi de la nouvelle gamme Modulostar® et le succès du lancement de nouveaux produits, a permis d'obtenir une progression de 56 % du résultat opérationnel.

### Résultat net : 34,9 millions d'euros

Le résultat net des activités poursuivies s'élève à 40,3 M€, en hausse de 14 %.

Le résultat net du Groupe prend en compte un résultat net des activités cédées ou arrêtées de -5,4 M€ correspondant à l'ensemble des charges résiduelles liées à l'arrêt du site français d'Evreux.

Le résultat net du Groupe progresse de 55 % à 34,9 M€.

### Dividende : 0,85 euros

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 0,85 € par action, en hausse de 21 % par rapport à l'an passé.



## **Endettement**

L'endettement net du Groupe augmente très légèrement, et le ratio d'endettement net sur fonds propres se maintient à 0,50 contre 0,51 à fin 2005. Cette performance est également très satisfaisante alors que, comme prévu, l'année 2006 a été une année d'investissements élevés (49 M€) liés aux grands projets de croissance, notamment l'usine chinoise de blocs de graphite en cours d'achèvement, et à des acquisitions.

## **Perspectives**

Le positionnement stratégique de Carbone Lorraine sera également porteur en 2007. A conjoncture inchangée, le Groupe devrait bénéficier cette année d'une croissance soutenue. Cette croissance devrait permettre de compenser les effets dans les comptes du démarrage de l'usine chinoise de graphite et de l'arrêt de l'usine américaine de balais, et d'obtenir une nouvelle progression des résultats.

Cette tendance positive devrait s'accroître à partir de 2008 grâce aux effets de nos importants projets de croissance en cours de finalisation et aux nombreuses initiatives de développement prises dans l'ensemble des activités.

### **8.2 Perspectives d'avenir**

Dans les conditions économiques actuelles, la croissance des ventes devrait atteindre sur l'ensemble de l'année 2007 au moins 6 % à 7 % à périmètre et changes constants.

Les grands projets de croissance initiés au cours des derniers semestres vont produire leurs premiers effets importants à partir de l'an prochain. C'est notamment le cas de la nouvelle usine chinoise de blocs de graphite qui entre actuellement en production. Elle apportera en 2008 une capacité complémentaire de 2 000 tonnes qui s'ajouteront aux 5 000 tonnes actuelles, insuffisantes pour répondre à la demande. Par ailleurs le transfert principalement en Inde des productions de balais d'alimentation des moteurs auxiliaires automobiles sera achevé, comme prévu, fin 2007.

Les résultats 2007 incorporeront comme prévu des charges non récurrentes liées au démarrage des sociétés chinoises et aux frais de restructuration des Applications Electriques en Amérique du Nord. Ces charges spécifiques à l'exercice 2007 devraient se situer entre 7 et 8 M€ pour l'ensemble de l'année, compte tenu de gains également non récurrents

Le résultat opérationnel 2007 devrait être en légère progression en dépit des charges non récurrentes mentionnées ci-dessus.

Les années 2008 et suivantes devraient connaître, à conjoncture équivalente à celle de 2007, une progression importante des ventes et des résultats.

Commentant les résultats semestriels 2007, Claude Coccozza, Président-Directeur Général du Groupe, a déclaré :

*« Depuis trois ans nous menons une stratégie visant à transformer Carbone Lorraine en société de croissance. Elle porte aujourd'hui ses fruits. Maintenant que nous avons renforcé nos quatre capteurs de croissance – Asie, Innovation, Efficacité énergétique et Acquisitions - nous nous fixons deux objectifs ambitieux pour 2011 : atteindre un milliard d'euros de chiffre d'affaires et faire croître notre ROCE de 50 % . »*

L'objectif de Chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros en 2011 pourrait à titre d'exemple se décomposer en 850 M€ de CA porté par une croissance interne de 6% et 150 M€ de ventes venant des acquisitions. La progression de 50% du ROCE pourrait correspondre à une marge opérationnelle de 13%, mais l'objectif de Carbone Lorraine est la progression de la rentabilité des capitaux employés.

## 9. TABLE DE CONCORDANCE

	Pages du Document de référence 2006	Pages de Actualisation du Document de référence
<b>1 - Personnes responsables</b>	<b>114, 115</b>	<b>3</b>
<b>2 - Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>73, 74, 107, 115</b>	<b>3</b>
<b>3 - Informations financières sélectionnées</b>	<b>6</b>	<b>5 à 8</b>
<b>4 - Facteurs de risque</b>	<b>26, 29 à 31, 82 à 85</b>	<b>41, 61</b>
<b>5 - Informations concernant Carbone Lorraine</b>		
5.1 - Histoire et évolution de la Société	4 à 13, 115	66 à 73
5.2 - Investissements	6, 18, 41, 65	16, 45, 49, 51, 60, 61
<b>6 - Aperçu des activités</b>		
6.1 - Principales activités	7 à 9, 16	5 à 7
6.2 - Principaux marchés	7 à 9	5 à 7
<b>7 - Organigramme</b>	<b>94 à 97</b>	<b>63 à 65</b>
<b>8 - Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	<b>29 à 32, 45, 46, 53</b>	<b>21, 22, 31</b>
<b>9 - Examen de la situation financière et du résultat</b>		
9.1 - Situation financière	37 à 41, 76 à 78	12 à 16
9.2 - Résultat d'exploitation	37, 76	15
<b>10 - Trésorerie et capitaux</b>	<b>40, 41, 59 à 63, 78</b>	<b>14, 16, 36 à 41</b>
<b>11 - Recherche et développement, brevets et licences</b>	<b>19, 45, 84</b>	<b>21</b>
<b>12 - Informations sur les tendances</b>	<b>5, 21</b>	<b>4, 66 à 73</b>
<b>13 - Prévisions ou estimations du bénéfice</b>		<b>73</b>
<b>14 - Organes d'administration et de direction</b>		
14.1 - Composition des organes d'administration et de direction	94 à 97	63, 64
14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	57, 58, 70, 89, 98 à 102	63 à 65
14.3 - Procédures de contrôle interne	102 à 106	62
<b>15 - Rémunération et avantages</b>	<b>98 à 101</b>	<b>33, 34, 50, 54, 55, 58 à 60, 62</b>
<b>16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	<b>94 à 97</b>	<b>63, 64</b>
<b>17 - Salariés</b>		
17.1 - Effectifs	27, 66	45
17.2 - Participations et stock-options	88 à 93, 98 à 102	33, 34, 50, 54 à 56, 58 à 60
17.3 - Accords de participation	99	54 à 56
<b>18 - Principaux actionnaires</b>	<b>85 à 88</b>	<b>56 à 58</b>
<b>19 - Opérations avec des apparentés</b>	<b>70, 112</b>	<b>49</b>
<b>20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine</b>		
20.1 - Informations financières historiques	37 à 44	12 à 18
20.2 - Informations financières proforma	37 à 44	12 à 18
20.3 - États financiers	37 à 72	12 à 52
20.4 - Vérification des informations financières historiques annuelles / semestrielles	73, 74	53
20.5 - Date des dernières informations financières	21	66 à 68

20.6 - Informations financières intermédiaires et autres		66 à 73
20.7 - Politique de distribution des dividendes	17	58
20.8 - Procédures judiciaires et d'arbitrage	84, 85	61, 62
20.9 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale	21	
<b>21 - Informations complémentaires</b>		
21.1 - Capital social	85 à 93, 100, 101	54 à 60
21.1.1 – Capital souscrit	85 à 87, 92	54, 55
21.1.2 – Actions non représentatives du capital	-	-
21.1.3 – Actions détenues par l'émetteur	90	58, 59
21.1.4 – Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	87, 88	59, 60
21.1.5 – Conditions régissant les droits d'acquisition et/ou les obligations attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	85, 86, 90 à 93	54
21.1.6 – Information sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	88, 100, 101	59, 60
21.1.7 – Historique du capital	88, 89, 93	55 à 57
21.2 - Acte constitutif et statuts	85 à 87, 90 à 93	54, 55, 59, 60, 63 à 65
21.2.1 – Objet social de l'émetteur	85	-
21.2.2 – Direction et surveillance	86	63 à 65
21.2.3 – Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action	86, 87	59, 60
21.2.4 – Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	86	54, 55
21.2.5 – Conditions régissant la manière dont les Assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	-	-
21.2.6 – Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	-	-
21.2.7 – Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	-	-
21.2.8 – Conditions pour la modification du capital	90 à 93	-
<b>22 - Contrats importants</b>	<b>84, 85</b>	
<b>23 - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>73, 74 , 88, 107</b>	<b>53, 56, 57</b>
<b>24 - Documents accessibles au public</b>	<b>13, 115</b>	<b>1</b>
<b>25 - Informations sur les participations</b>	<b>34, 54, 79</b>	<b>10, 11, 32, 33</b>